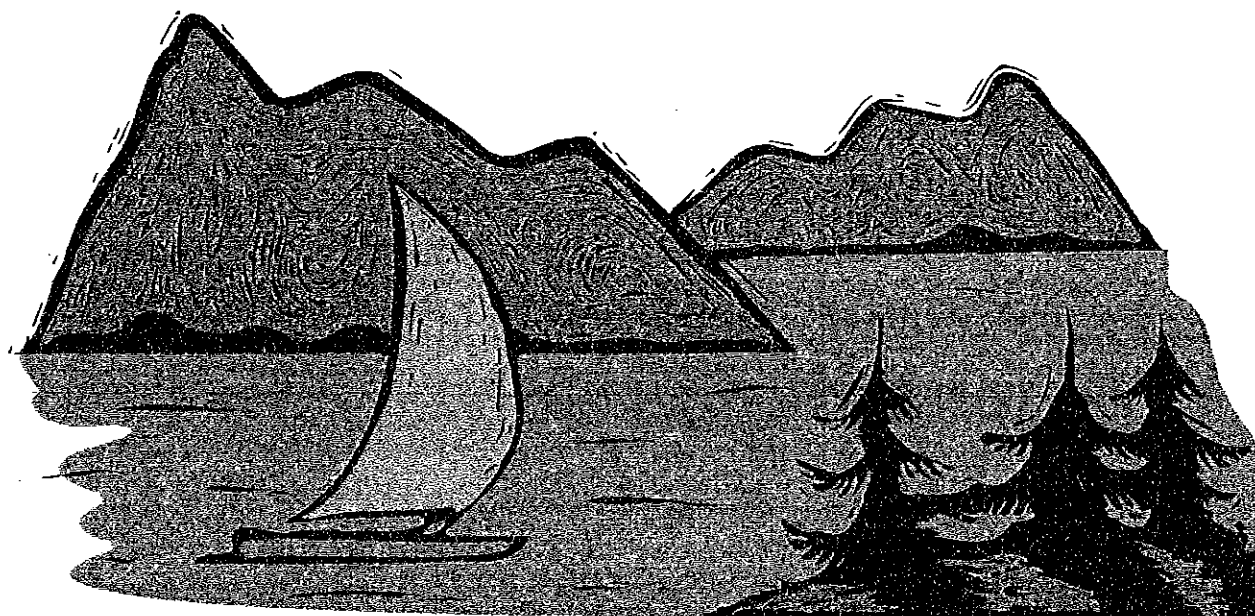


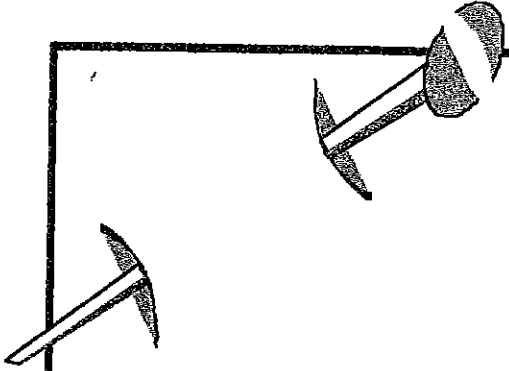
LE PETIT CORPATUS



MAI / JUIN 2001

N°166





EDITO

Par Franck GARAUD

Le monde évolue, CORPS change et se modernise...

Il fallait que notre journal local entre dans le Troisième Millénaire avec l'assurance de durer encore de nombreuses années. L'équipe de l'Association Culture et Loisirs s'est rajeunie. De nouveaux membres ont fait leur apparition et souhaitent partager leur enthousiasme avec tous les lecteurs du Petit Corpatus. Un comité rédactionnel s'est donc mis en place, avec la volonté de moderniser le journal, l'objectif étant de continuer à vous satisfaire, tout en gagnant de nouveaux lecteurs.

Il faut donc changer dans la continuité. Vous avez déjà remarqué l'évolution dans la mise en page... Mais le contenu doit aussi évoluer : avoir une ligne éditoriale claire et reconnaissable est l'objectif majeur. C'est pour cela que cet éditto est né (en fait, nous l'avons ressuscité puisqu'il existait lors des tous premiers numéros). Gérard Cardin l'a inauguré au précédent numéro et différents rédacteurs se partageront cette responsabilité. L'éditto est le premier article lu dans n'importe quel journal ; il donnera donc le ton de l'ensemble du numéro, cela sera l'humeur du jour ou le "coup de gueule" selon le souhait de l'auteur et du comité rédactionnel.

Le second objectif est d'arriver à mettre de la couleur dans le journal, sans trop augmenter les coûts de fabrication. Nous étudions la possibilité de remplacer le traditionnel dessin de couverture par une photo ou un montage couleur qui dynamiserait l'image du journal.

Bien entendu, vous retrouverez toujours les rubriques que vous aimez : le carnet du jour, la fiche cuisine, la fiche jardinage, les promenades de la région, les dernières séances du Conseil Municipal, les comptes-rendus des Associations, les petites annonces et tout ce qui s'est passé de marquant dans le village sur les deux derniers mois. Mais ces articles doivent évoluer, de nouvelles rubriques doivent apparaître : déjà, dans ce numéro, vous trouverez une page "rétro" qui reprendra un article des premiers numéros du Petit Corpatus, plus tard, nous plongerons dans le passé de certaines activités marquantes de notre village (football...). Dans les prochains numéros, les enfants des écoles s'exprimeront sur un sujet qu'ils souhaitent aborder, et, pourquoi pas, un courrier des lecteurs...

Nous sommes en tout cas à votre écoute, n'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos idées, de vos remarques, de vos souhaits, de vos critiques (négatives ou positives, pourvu qu'elles fassent avancer le journal)...

C'est vrai, le pari n'est pas facile : moderniser sans bouleverser, sans augmenter le prix du journal. Mais la volonté de chaque membre du comité rédactionnel est de dynamiser le journal, à l'image de notre village.



RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

24 MARS 2001

PRESENTS : MM.
CARDIN, FRANCOU-
CARRON, GONSOLIN,
PASDRMADJIAN, CELCE,
DUBOIS, BOULANGER,
MASSE, GARAUD.
ABSENT : M. PELLISSIER.
REPRESENTÉ : M. REYNIER
Secrétaire de Séance :
M. MASSE.

Ordre du Jour :

- I)- Plan de Financement Travaux Bibliothèque / Mairie.
- II)- Urbanisme : PC K1 001.
- III)- Lettre de M. DUMAS concernant l'achat du Réservoir de Boustigue.
- IV)- Demande du CG pour étude épandage boues Station Epuration LVT.
- V)- Convention SMDEA pour maintenance appareil UV Boustigue.
- VI)- Questions diverses.

I)- PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX BIBLIOTHEQUE / MAIRIE :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 22/09/2000, l'accord avait été donné pour le projet de rénovation du bâtiment communal abritant la Mairie et la Bibliothèque pour la réalisation de la Bibliothèque dans la partie située en rez-de-chaussée bas et la transformation de l'aile sud du rez-de-chaussée haut en Salle du Conseil Municipal avec Salle d'Exposition.

Le Maire présente à l'Assemblée le résultat des études d'avant-projet et projet, ainsi que le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses totales (TTC) :

2 199 000 F

Recettes :

Subvention FEDER : 125 000 F

Subventions ETAT : 200 000 F

+ 234 000 F

Subventions Conseil Général :

156 000 F

+ 26 000 F

Subvention Conseil Général (3) :

195 000 F

TOTAL SUBVENTIONS :

936 000 F

FCTVA : 346 000 F

Prêt Long Terme CLF :

917 000 F

Après délibération, le Conseil Municipal :

- approuve les études d'avant-projet et de projet de l'opération de réhabilitation et le lancement d'appel d'offres s'y rapportant

- donne son accord sur le plan de financement présenté.

II)- URBANISME PC K1 001 :

Accord du Conseil Municipal.

III)- LETRE DE M. DUMAS CONCERNANT L'ACHAT DU RESERVOIR DE BOUSTIGUE :

Un différend est apparu concernant le paiement des frais notariés relatifs à l'achat du réservoir d'eau de Boustigue : le Maire rencontrera à nouveau M. DUMAS pour régler ce problème.

IV)- DEMANDE DU CG POUR ETUDE EPANDAGE BOUES STATION EPURATION LVT :

En réponse à une demande d'étude sur le devenir des boues résiduaires de la station d'épuration, le maire rappelle que les boues de la station d'épuration du Village de Vacances sont évacuées par l'Entreprise GROS qui se charge de leur recyclage.

V)- CONVENTION SMDEA POUR MAINTENANCE APPAREIL UV BOUSTIGUE :

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les conditions présentées par les techniciens du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement pour la maintenance du dispositif de traitement de l'eau par rayonnement ultraviolet (réservoir de Boustigue).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour les propositions de maintenance formulées par le SMDEA dont le prix pour l'année 2001 est de 5511,32 F TTC et charge le Maire de renvoyer le bon d'acceptation de ce devis au SMDEA.

VI)- QUESTIONS DIVERSES :

1) Réservation repas Cantine et organisation trajet Ecole/Cantine :

Le Maire fait un compte-rendu de la réunion du 24 Février avec les parents d'élèves et le Directeur de la Maison de Retraite

consacrée à la cantine scolaire.

Après concertation et délibération, le Conseil Municipal décide d'appliquer les mesures suivantes dès la rentrée des vacances de Pâques (17/04/2001):

a) Réserve des repas (simplifiée):

La liste des enfants sera établie chaque matin pour le jour même par l'une des accompagnatrices à l'arrivée des élèves (8H45) et transmise au plus tard à 9 H à la Maison de retraite; pour un enfant malade, la fourniture d'un certificat médical est désormais inutile

b) Sécurité pendant le trajet Ecole/MAPAD:

- Le trajet a été modifié: traversée de la RN 85 au niveau du Passage du Trioux

- Chaque accompagnatrice sera revêtue d'un baudrier fluorescent et deux panneaux 'Stop' seront utilisés pour la traversée de la RN 85

c) Comportement pendant les trajets et le repas:

Il est rappelé aux parents qu'en raison des risques pendant le trajet et de la présence de personnes âgées au moment des repas, tout comportement incorrect de la part d'un enfant peut lui valoir une exclusion temporaire ou définitive de la cantine.

2) Lettre du Médecin du travail:

Une liste de travaux d'amélioration du local de la DISS est proposée: cette demande sera transmise à l'OPAC 38, propriétaire du local.

3) Lettre de M. DUMENIL:

- Réclamation sur le coefficient appliqué pour les Ordures Ménagères: une lettre explicative sur la détermination des coefficients lui sera envoyée

- Demande pour l'installation de panneaux indiquant le hameau du Coin: accord du Conseil Municipal

- Rétablissement d'un chemin dans la zone de l'Adverseil: projet à l'étude avec le RTM.

4) Délégués CES 900:

Le Maire informe le conseil Municipal qu'il y aurait lieu de nommer deux délégués titulaires auprès du Syndicat Intercommunal pour le CES 900.

Après délibération, le conseil Municipal décide de désigner comme délégués au Syndicat Intercommunal pour le CES 900:

- Mme CELCE Patricia.

- M. MASSE Rodolphe.

5) Lettre de M. DELAS:

Pour une remise en état de la rue du Serret: elle aura lieu au moment du goudronnage annuel des voies sur la Commune.

6) Renouvellement contrat d'agent d'entretien:

Le contrat d'engagement de l'agent d'entretien expirant le 31 Mars, le Maire propose de le renouveler aux mêmes conditions pour une année: approbation du Conseil Municipal.

7) Impayés Taxe de Séjour:

Sur les trois dernières années, les versements de taxe de séjour n'ont pas tous été effectués: un rappel sera envoyé aux personnes concernées ainsi qu'à la Communauté de Communes (ex SIVOM) qui devra émettre les titres de recettes correspondants.

8) Modification contrat électricité Caserne des Pompiers:

Les Pompiers souhaiteraient modifier le contrat d'électricité, actuellement en EJP: le SDIS assurant dorénavant la gestion du bâtiment, un accord de leur part s'impose.

9) Mission d'études travaux bâtiments communaux:

Le Maire fait part de la nécessité d'évaluer, avant toute décision, la nature et l'ampleur des travaux à effectuer sur les bâtiments abritant l'Ecole et ceux loués à M. CLERGEAUD pour la remise aux normes de sécurité pour l'Ecole et la création d'un café littéraire et de salles d'exposition pour la maison de la Montée des Fossés.

Après délibération, le conseil Municipal donne son accord pour charger M. MARCHAND, architecte, d'établir pour chaque bâtiment:

a) une visite du site avec établissement d'un diagnostic

b) une mise au point des travaux à effectuer: Cette mission étant rémunérée comme suit:

Etude pour l'Ecole:

20 000 F HT

Etude pour la maison CLERGEAUD:

15 000 F HT

le Maire effectuant les démarches auprès de M. MARCHAND pour la commande de cette mission.

07 AVRIL 2001

PRESENTS : MM.
CARDIN, CELCE, MASSE,
FRANCOU-CARRON,
GARAUD, REYNIER,
GONSOLIN, BOULANGER,
DUBOIS, PELLISSIER,
PASDRMADJIAN.
Secrétaire de Séance :
M. MASSE.

Ordre du Jour :

- I)- Affectation des Résultats de l'Année 2000.
- II)- Comptes Administratifs 2000.
- III)- Budgets Primitifs 2001.
- IV)- Création de Poste d'Agent Technique Principal.
- V)- Travaux Café Littéraire et Salles d'Exposition.
- VI)- Tracé Sentier de Randonnée sur le Peyragüe.
- VII)- Questions Diverses.

I)- AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2000 :

a) Affectation du résultat CA Régie des Transports de CORPS :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les documents budgétaires de 2000, donne acte au Maire du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'investissement :

Résultat de la clôture de 1999 : 0

Résultat de l'exercice 2000 : 0

Résultat cumulé au 31/12/2000 : 0

Section de fonctionnement :

Résultat de la clôture de 1999 : - 128 107,03

Part affectée à l'investissement en 2000 (compte 1068 de 2000) : 0
Net disponible au titre de l'excédent reporté :

- 128 107,03

Résultat de l'exercice 2000 :

+ 231 734,11

Résultat définitif au 31/12/2000 : + 103 627,08

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et décide d'affecter le résultat comme suit : en report à nouveau soit 103 627,08 au Compte 002 (D).

b) Affectation du résultat CA 2000 Eau et Assainissement :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les documents budgétaires de 2000, donne acte au Maire du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'investissement :

Résultat de la clôture de 1999 : 78 563,49

Résultat de l'exercice 2000 :

- 10 196,22

Résultat cumulé au 31/12/2000 : + 68 367,27

Section de fonctionnement :

Résultat de la clôture de 1999 : 191 084,06

Part affectée à l'investissement en 2000 (compte 1068 de 2000) :

191 084,06

Net disponible au titre de l'excédent reporté : 0

Résultat de l'exercice 2000 :

229 425,21

Résultat définitif au 31/12/2000 : 229 425,21

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et décide d'affecter le résultat comme suit : en investissement au Compte 1068 (R) pour 229 425,21.

c) Affectation du résultat CA 2000 CCAS :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les documents budgétaires de

2000, donne acte au Maire du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'investissement :

Résultat de la clôture de 1999 :

556,66

Résultat de l'exercice 2000 : 0

Résultat cumulé au 31/12/2000 :

556,66

Section de fonctionnement :

Résultat de la clôture de 1999 : 1401,15

Part affectée à l'investissement en 2000 (compte 1068 de 2000) : 0

Net disponible au titre de l'excédent reporté : 1401,15

Résultat de l'exercice 2000 : 0

Résultat définitif au 31/12/2000 : 1401,15

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et décide d'affecter le résultat comme suit : en report à nouveau soit 1401,15 au Compte 002 (R).

d) Affectation du résultat CA 2000 Commune :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les documents budgétaires de 2000, donne acte au Maire du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'investissement :

Résultat de la clôture de 1999 : - 295 394,75

Résultat de l'exercice 2000 : - 561 491,89

Résultat cumulé au 31/12/2000 : - 856 886,64

Section de fonctionnement :

Résultat de la clôture de 1999 : 1 629 159,95

Part affectée à l'investissement en 2000 (compte 1068 de 2000) :

1 629 159,95

Net disponible au titre de l'excédent reporté : 0
Résultat de l'exercice 2000 : 1 819 121,87
Résultat définitif au 31/12/2000 : 1 819 121,87
Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et décide d'affecter le résultat comme suit : en investissement au Compte 1068 (R) pour 1819121,87.

II)- COMPTES ADMINISTRATIFS 2000 :

Voir Documents en Mairie

III)- BUDGETS PRIMITIFS 2001 :

Voir Documents en Mairie.

IV)- CREATION DE POSTE D'AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le tableau d'avancement au grade d'Agent Technique Principal a été établi pour l'année 2001 par Arrêté en date du 22 Mars 2001, suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire compétente du 22 Février 2001.

Pour nommer l'agent choisi à ce grade, il faut créer le poste d'Agent Technique Principal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer au 1^{er} Janvier 2001 le poste d'Agent Technique Principal et charge le Maire de nommer sur le poste nouvellement créé l'agent concerné.

V)- TRAVAUX CAFE LITTERAIRE / SALLES D'EXPOSITION :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement d'un café littéraire et de salles d'exposition dans la maison achetée Montée des Fossés et louée à M. CLERGEAUD.

Le montant total des travaux est de 510 000 F HT soit TTC 610 000 F).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- donne un avis favorable à la réalisation de ce projet, sous réserve de la signature d'un accord avec le locataire des lieux pour la prise en charge dans le montant de son loyer du coût résiduel hors subventions de cette opération

- charge le Maire de rechercher des subventions auprès du Conseil Général dans le cadre du Contrat de Développement Sud-Isère et de l'opération Objectif 2 de mobilisation de fonds européens.

VI)- TRACE SENTIER DE RANDONNEE SUR LE PEYRAGUË :

Un projet est à l'étude pour le rétablissement d'un sentier au pied de la montagne du Peyraguë car le passage tracé emprunte actuellement une parcelle privée.

VII)- QUESTIONS DIVERSES :

Il est signalé une panne sur certains projecteurs éclairant le clocher et le bassin de la Mairie : le fournisseur du matériel sera contacté au plus vite.

12 MAI 2001

PRESENTS : MM. CARDIN, CELCE, MASSE, FRANCOU-CARRON, REYNIER, GONSOLIN, BOULANGER, DUBOIS, PASDRMADJIAN.

REPRESENTÉ : M. GARAUD

ABSENT : M. PELLISSIER

Secrétaire de Séance : M. MASSE.

Ordre du Jour :

I)- Tirage au sort Jury Criminel 2002 (1).

II)- Achat réservoir d'eau de Boustigue.

III)- Emplois saisonniers Campings-Eté 2001.

IV)- Taxe de séjour 2001.

V)- Tableau des Subventions 2001.

VI)- Commission Communale des Impôts Locaux et représentants du CCAS à la Commission d'Aide Sociale.

VII)- Dossier Travaux Café Littéraire/Salles d'Exposition.

VIII)- Pourvoi en Cassation du Syndicat du Canal d'Arrosage.

IX)- Vente du car C35.

X)- Tarifs Eau et Assainissement 2002.

XI)- Questions diverses.

I)- TIRAGE AU SORT JURY CRIMINEL 2002 (1) :

Le tirage au sort préliminaire a désigné les Communes suivantes : Monestier-D'Ambel, St Laurent en Beaumont, La Salette.

Le choix définitif des 3 jurés sera effectué à partir des listes électorales lors de la prochaine réunion.

II)- ACHAT RESERVOIR D'EAU DE BOUSTIGUE :

Le Maire rend compte des termes de la dernière entrevue avec Mr DUMAS pour le paiement des frais de notaire relatifs à l'achat du réservoir d'eau de Boustigue.

Le Conseil Municipal, suite à l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide d'annuler la délibération du 22 Septembre 2000 prévoyant la prise en charge de la totalité des frais de notaire par Mr DUMAS, donne son accord définitif pour l'achat du réservoir d'eau de Boustigue aux conditions suivantes :

- achat du réservoir au prix de 120 000 F payables en 6 ans
 - frais de géomètre à la charge de Mr DUMAS
 - frais de notaire payés par la Commune avec la moitié des frais à la charge de Mr DUMAS et déduits du premier versement
- et demande au Maire de signer, pour la Commune, l'acte notarié d'achat du réservoir en l'étude de Maître MATHIEU.

III)- EMPLOIS SAISONNIERS

CAMPINGS ETE 2001 :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de CORPS ayant, comme l'année passée, la gestion des Campings les Vergers et les Aires, il faut se prononcer sur la création d'emplois saisonniers.

Après délibération, le Conseil Municipal décide la création de deux emplois :

- un emploi d'agent d'entretien à temps non complet pour le Camping des Aires, payé à l'indice majoré

259, pour la période du 1^{er} Mai au 31 Octobre 2001 avec le nombre d'heures de travail suivant : 62 H en Mai, 60 H en Juin, 124 H en Juillet et en Août, 60 H en Septembre, 62 H en Octobre.

- un emploi d'agent d'entretien à temps non complet pour le Camping les Vergers, payé à l'indice majoré 259, pour 124 heures mensuelles les mois de Juillet et Août 2001 et charge le Maire de recruter les agents et de signer les Arrêtés correspondants.

IV)- TAXE DE SEJOUR 2001 :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la transformation du SIVOM en Communauté de Communes lui a enlevé le droit de percevoir la taxe de séjour ; la Commune doit, en conséquence, mettre en place pour son compte une nouvelle taxe de séjour.

Le Conseil Municipal, après délibération, considérant que le recouvrement de la taxe de séjour ne s'est pas fait, ces dernières années, de façon satisfaisante, décide d'instaurer pour les mois de Juillet et Août 2001 une taxe de séjour forfaitaire calculée ainsi :

La somme à payer par chaque redevable (loueur de chambre, de meublés ou d'emplacements de camping) est le produit de :
(sa capacité d'accueil) x (tarif unitaire de la catégorie) x (période de perception = 62 jours) x (coefficient d'occupation de 70% résultant de l'abattement obligatoire de 30%) x (coefficient d'occupation de 80% résultant de l'abattement facultatif communal de 20%)

les tarifs étant fixés par nuitée et par unité de capacité

d'accueil de la manière suivante :

- *hôtel de tourisme classé 2* : 4F*
- *meublé, village de vacances catégorie confort : 3F*
- *hôtel classé sans étoile : 2F*
- *camping : 2F*

Le paiement se fera au vu d'un titre de recettes de la perception et le versement devra être effectif dans les vingt jours suivants la fin de la période de perception (20 Septembre) ; tout retard de paiement donnant lieu à l'application d'un intérêt de retard de 0,75% par mois de retard.

V)- TABLEAU DES SUBVENTIONS 2001 :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de répartir l'enveloppe globale des subventions votée au BP 2001 dont le montant est de 30000 F.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Bibliothèque : 20 000 F (versement de la subvention du Centre National du Livre)
- SCEV : 500 F
- ANERN (Action Nationale des Elus pour la Route Napoléon) : 1 000 F (Années 2000 et 2001)
- Association pour la Recherche Didactique des Mathématiques : 5 000 F. (Cette dernière Association organise pour la première fois une Ecole d'Eté au village de vacances).

VI)- COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS LOCAUX ET REPRESENTANT DU CCAS A LA COMMISSION D'AIDE SOCIALE :

Commission Communale des Impôts :

Le Maire informe l'Assemblée que la Commission Communale des Impôts Directs doit être constituée dans les deux mois suivant les Elections du Conseil Municipal avec une liste de 24 noms : 12 titulaires et 12 suppléants. Après délibération, le Conseil Municipal propose comme Commissaires titulaires :

MM et Mmes BOULANGER Nicole, FERRARI Georges, ROSTAING Jean-François, GUEYDAN Gilbert, DAUPHIN Jean-Claude, PERRAULT Christain, REYNIER Luc, CHAIX Louis, DUBOIS Arsène, FOUGERON Pascal, FRANCOU André, ROUX Gisèle

et comme Commissaires suppléants :

MM et Mmes ARBOUET Juliette, GONSOLIN Jean-Marie, FRANCOU-CARRON Magali, MAZET Jean-Marie, BARBE Paul, NAGHIBI Einollah, CELCE Patricia, BAGGIO Eliane, PASDRMADJIAN Gaspard, FERRIERE Hervé, MASSE Guy, BOUVIER Roland.

Représentant du CCAS à la Commission d'Aide Sociale :

Mme ROUX (suppléante : Mme CELCE)

VII)- DOSSIER TRAVAUX CAFE LITTERAIRE/SALLES D'EXPOSITION :

Le détail des travaux à entreprendre, ainsi que le plan de financement de l'opération sont à fournir à la Préfecture de l'Isère : Mme FRANCOU-CARRON se chargera de cette tâche.

VIII)- POURVOI EN CASSATION DU SYNDICAT DU CANAL D'ARROSAGE :

Lecture est donnée du texte du Pourvoi en Cassation formé par l'Association Syndicale Libre du Canal d'Arrosage à l'encontre de l'Arrêt rendu le 29 Janvier 2001 par la Cour d'Appel de Grenoble : une copie sera envoyée à Maître FESSLER, Avocat de la Commune, pour avis sur les démarches à entreprendre.

IX)- VENTE DU CAR C35 :

Il avait été demandé aux Garages RIVIERE et du DAUPHINE de faire des propositions pour la reprise du car C35 de la Commune, celui-ci n'étant plus utilisé car sa remise en état pour une utilisation en car de ramassage scolaire aurait nécessité de gros travaux de réparation. Après examen des offres, le Conseil Municipal donne son accord pour la vente du car C35 au Garage du Dauphiné au prix de 4 000 F TTC.

X)- TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2002 :

Dans la perspective des travaux d'assainissement, une actualisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement est envisagée : une réunion sera prévue à cet effet avec TERRITOIRES 38.

XI)- QUESTIONS DIVERSES :

a) Choix du mode de chauffage de la future Bibliothèque :

après négociation des tarifs, il est décidé de s'en tenir au chauffage initial (chauffage au gaz).

b) DM 01 BP 2001

Commune :

afin de régulariser des écritures comptables

concernant la mise à disposition de biens au SIVOM (Lac), il est décidé d'inscrire les crédits supplémentaires suivants :

2423 (D) : 953 310

2188 (R) : 953 310

c) Etude topographique assainissement :

Le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de relevés topographiques détaillés des rues et chemins, ainsi que des points d'altimétrie pour une étude globale de l'assainissement sur la Commune en vue des travaux futurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour que cette mission, dont le coût s'élève à 95 000 F HT (113 620 F TTC), soit réalisée par le Cabinet de Géomètres-Experts AGATE et propose d'utiliser les crédits prévus à l'origine pour les travaux d'adduction d'eau du Coin (reportés ultérieurement) par modification des articles suivants :

2315 (D) : - 150 000

1312 (R) : - 150 000

d) Travaux de sécurité Village de Vacances :

Lettre de Mr PEROT rappelant les travaux à effectuer pour la mise aux normes du bâtiment Obiou et du bâtiment Le Sautet : des devis seront demandés afin de prévoir les crédits pour la réalisation des travaux.

e) Participation des Communes extérieures au fonctionnement de l'Ecole et de la Cantine :

Le Maire informe le Conseil Municipal du déroulement de la réunion du 4 Mai 2001 avec les représentants de 9

Communes du Canton (Pellafol, Monestier-d'Ambel, Ambel, Quet en Beaumont, St Pierre de Méarotz, Beauvin, Les Côtes de Corps, Ste Luce, La Salle en Beaumont) invités à donner leur avis sur la participation des Communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'Ecole et au coût de fourniture des repas à la cantine.

Le Conseil Municipal approuve les termes de l'accord sur lesquels tous les membres présents à la réunion ont donné un avis favorable, à savoir :

- Ecole :

* *Participation des Communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'Ecole* : 4 000 F par enfant pour l'année scolaire 2000/2001

- Cantine :

* *Prix du repas* :

20 F

au 1^{er} Septembre 2001

* *Participation des Communes extérieures* : 6 F par repas à partir du 01/09/2001

(Pour celles prenant à leur charge la totalité du prix du repas, la facturation sera faite sur la base de 26 F par repas)

Le Conseil Municipal rappelant que, jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, la facturation des repas restera inchangée, à savoir :

* *Prix du repas facturé aux parents* :

19,60 F

* *Prix du repas facturé directement aux Communes* :

25 F

(Monestier-d'Ambel et Ambel)

f) Demande d'emploi :

pour un emploi CES ; accord du Conseil Municipal.

g) Lettre de la Boule du Chamois :

* *Sanitaires, grillages* :

Des devis seront demandés pour la rénovation.

* *Coupes* :

Accord pour l'achat de 2 x 4 coupes (avec participation probable du Conseil Général).

h) Bacs-Supports de bacs à fleurs Maison du Tourisme :

Il est souhaité la production d'un plan d'installation avant accord sur le devis proposé par Mr PLENACOSTE.

i) Réfection peinture façade Gendarmerie :

Accord sur le devis de 36190,96 F TTC.

j) Echange de terrains :

Le Maire informe l'Assemblée que la décision d'échange de terrains entre la propriété RIVIERE et la Commune (délibération du 13/01/2001) doit maintenant donner lieu à l'établissement d'un acte notarié.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge le Maire de signer l'acte d'échange des terrains en l'étude de Maître MATHIEU, les frais de géomètre et de notaire étant partagés par moitié entre la Commune de CORPS et Mr et Mme RIVIERE.

k) Lettres de Mr POUSSIER, Directeur de la MAPAD :

Une rencontre entre Mr POUSSIER et les services de la Mairie permettra de faire le tour des problèmes soulevés.

l) Vente de terrain :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Mr CHARLES Pierre se portant acquéreur d'un terrain communal attenant à sa maison et bordant le Chemin de la Montagne.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne son accord pour la cession d'une partie du

terrain cadastré AC 479, dont la superficie et le prix de vente seront à préciser ultérieurement.

m) Jour de réunion du Conseil Municipal :

Pour des raisons pratiques, plusieurs Conseillers Municipaux souhaiteraient que les réunions du Conseil Municipal aient lieu le vendredi soir plutôt que le samedi matin : accord de l'Assemblée sauf le 2^{ème} vendredi de chaque mois (date de réunion habituelle de la Communauté de Communes).

RAMONAGE

Concernant la campagne de ramonage 2001, adressez-vous directement à l'Entreprise de Fumisterie J.C MITOLO
Rue des Jardins
Miard
38350 LA MURE
Tel : 04 76 81 39 97
Fax : 04 76 30 97 39

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Yves MOUTIN est réélu

La communauté de communes du Pays de CORPS s'est réunie à Quet en Beaumont afin d'élire son président, vices-présidents, et délégués titulaires ou suppléants.

Un tour de table a été effectué afin de faire connaissance avec les 4 nouveaux élus : Christian CHARLES à ST MICHEL EN BEAUMONT, Jean-Louis RICHIERO à ST LAURENT EN BEAUMONT, Eric BALME à ST PIERRE DE MEAROTZ, Marc ANDRIEUX à LA SALETTE FALLAUAUX. Yves MOUTIN est élu président de la communauté de communes avec 24 voix. Avant de procéder à l'élection des 4 vice-présidents, Jean-Claude COURTEAU demande que chaque vice-président soit responsable de l'animation d'un secteur de l'activité de la communauté ; il propose 4 commissions : tourisme et développement économique ; voirie et sentiers ; travaux RTM et correction torrentielle ; relations avec les communes. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.



Il est ensuite procédé à l'élection des vices-présidents : Sylvette RIGLET, vice-présidente sortante n'est pas candidate et propose Jean-François TROSSERO.

Sont élus : 1^{er} Vice-président Jean-François TROSSERO ; 2^{ème} Vice-président Marie-Noëlle BATTISTEL ; 3^{ème} Alphonse BONTHOUX ; 4^{ème} Magali FRANCOU-CARRON.

Les membres du bureau sont : MM. ABERT, ANDRIEUX, BALME, COURTEAU, CHARLES, FESSIA, RIGLET, RICHIERO. Le bureau se réunira tous les 2^{ème} vendredis du mois à 20H30 au siège de la communauté de communes à CORPS, excepté pendant les mois de Juillet et Août.

J.PAULIN

(Article paru dans le DL)

FORT COMME MANU !



Il y a à peine un an, Manu HOSTACHE, lanceur de l'ASPTT Grenoble et bobeur de l'Equipe de France était frappé par une terrible maladie. Il n'a pas accepté la fatalité et a fait cette semaine son retour à la compétition. Chapeau !

Il a participé à Aix les Bains au premier tour des interclubs après un an de traitement très lourd destiné à combattre une tumeur cancéreuse.

Aussi la victoire de celui qui fut champion du monde de bobsleigh, avec un jet de 16,02m dépassait-elle largement l'aire du lancer du poids.

Grâce à tous les petits mots d'encouragements, Manu a serré les dents. Il a tenu bon. « Pas question de baisser les bras ».

(Extrait d'un article paru dans le DL)

Manu peut compter sur le soutien de tous et encore bravo pour son courage !

INFO : SYNDROME DES BALKANS, QUE SAIT-ON ?

Le Ministre de la Défense a répondu à l'inquiétude de l'opinion publique sur les effets de l'uranium appauvri, réaffirmant que la France ne l'a pas utilisé. Un important suivi médical a été mis en place pour les militaires atteints de leucémie.

« Je reste particulièrement attentif à la protection de la santé de nos militaires » assurait le Président de la République, M. Jacques Chirac, à l'occasion du Conseil des Ministres du 10 Janvier. C'est dans un même souci que, dès le mois de Juin 1999, le Ministère de la Défense avait mis en place un groupe de travail permanent sur l'uranium appauvri. M. Alain Richard a précisé pour sa part, lors des récents débats parlementaires et à travers plusieurs communiqués, les conditions d'emploi des munitions à l'uranium appauvri par les forces alliées, ainsi que les conséquences susceptibles d'en découler. Face à l'inquiétude publique suscitée par cette affaire, il a également évoqué l'important suivi médical mis en place pour recenser les éventuels problèmes et y remédier.

Selon les propres souhaits du Ministre, les actions entreprises s'effectueront avec le souci permanent de *« traiter ce sujet avec objectivité et transparence »*.

M. Alain Richard a clairement indiqué que la France n'avait à aucun moment employé de munitions à l'uranium appauvri durant ses interventions dans les Balkans ni dans le Golfe. Le choix de leur emploi demeure strictement national et se limite à des conditions bien particulières, comme la destruction d'objectifs fortement blindés. L'intérêt du métal résidant dans sa forte densité, les projectiles qui en sont composés sont actuellement les seuls à pouvoir percer tout type de blindage.

Risques radiologiques faibles

Cette qualité opérationnelle est nécessaire pour un Etat désireux de conserver des capacités significatives d'intervention terrestre. Les chars AMX30 B2 peuvent ainsi être dotés d'obus à l'uranium appauvri. En revanche, bien qu'une telle munition ait été étudiée pour le *Leclerc*, elle n'est pas en production.

Le Ministre a également rappelé la faiblesse des risques radiologiques liés à l'uranium appauvri. Les enquêtes sanitaires diligentées dès le printemps 2000 dans la zone de déploiement français au nord du Kosovo ont d'ailleurs clairement établi l'absence de contamination radiologique, après examen de la carcasse d'un blindé. Il faut d'ailleurs noter que l'uranium appauvri n'a jamais entraîné de dérive cancéreuse dans l'industrie, qui l'utilise pourtant depuis une cinquantaine d'années.

Les seuls cas de complications médicales connus à l'heure actuelle concernent des situations extrêmes. Une proximité avec l'impact exposant

aux poussières d'uranium appauvri peut en effet avoir des conséquences sur le système rénal, si les projections sont absorbées en grande quantité. Des risques peuvent également se présenter en cas de contact prolongé du produit nu avec la peau ou en cas d'ingestion. Toutefois, les symptômes dans ces cas sont similaires à ceux que provoquent des métaux lourds, comme le plomb, et les conséquences ne sont pas des maladies malignes du sang. Les 6 cas de leucémie ou de pathologie proche actuellement recensés chez les militaires français ont cependant poussé à mener plus loin la vigilance sanitaire vis à vis de l'uranium appauvri.

Vigilance sanitaire

L'examen des urines de 6 patients a déjà révélé l'absence de trace d'uranium. Ces résultats étayaient l'hypothèse qu'il n'existe pas de rapport direct entre le métal et la maladie. Sans abandonner cette voie, le Service de Santé des Armées poursuit son enquête épidémiologique en examinant les risques dus aux hydrocarbures, aux solvants et au benzène. C'est donc par prudence et par précaution qu'ont été données des consignes d'éloignement des zones visées.

Dans la même optique, le Service de Santé des Armées a mis en place des processus de surveillance et de dépistage accrus. Une étude rétrospective est menée à partir des dossiers médicaux des militaires ayant servi dans les Balkans depuis 1992. Les services médicaux d'unité et les hôpitaux des Armées examinent ces dossiers afin de relever toute pathologie grave ou inhabituelle. Conjointement, visites médicales systématiques annuelles et consultations au service médical d'unité prendront en compte tout séjour dans les Balkans et orienteront le patient en conséquence. Celui-ci bénéficiera alors d'une visite adaptée comportant dès la prise en charge une recherche d'exposition à l'uranium appauvri. Des examens médicaux et paracliniques seront effectués à cette fin. Ils comprendront une radiographie pulmonaire, un examen sanguin complet et un bilan rénal. Une information sur l'uranium appauvri sera également délivrée. La recherche d'uranium dans les urines sera prescrite chez les sujets présentant une pathologie ou exposés à ce risque. 150 dépistages de ce type pourront être effectués chaque mois par le Laboratoire des Armées.

Enfin, les échanges programmés avec les autres pays membres de l'OTAN devraient contribuer à augmenter la connaissance générale sur le sujet.

8 MAI A CORPS

« Transmettre et bâtir »

Le 56^{ème} Anniversaire de l'Armistice du 8 Mai 1945 a été célébré le matin du Mardi 8 Mai à Corps. Une Messe du Souvenir a eu lieu à 10H30. Elle a été suivie d'un défilé jusqu'au Monument aux Morts où il y a eu un dépôt de gerbes.

Les drapeaux ont été portés par MM BARD, LOCATELLI et HOSTACHY. Une trentaine de personnes les a suivis.

Les anciens combattants invités ont été prisonniers de guerre 1939-1945, déportés, résistants, combattants d'Afrique du Nord et d'Indochine, ainsi que les veuves de guerre.

Cependant, le Dr Gérard CARDIN, Maire et Conseiller Général, a dû s'absenter au début du défilé. Il a été dans l'obligation de se rendre sur un grave accident de la route et a dû accompagner un motard jusqu'à l'hôpital.

C'est donc la Première Adjointe, Magali FRANCOU-CARRON qui a lu le texte de Jean-Pierre MASSERET, Secrétaire d'Etat à la Défense en charge des Anciens Combattants (*voir ci-contre*).

C'est Mme FELIX de Quet-en-Beaumont qui s'était chargée d'organiser le repas au Nouvel Hôtel qui a suivi la cérémonie et auquel ont assisté de nombreux convives.

J. PAULIN

(Paru dans le Dauphiné Libéré)



MESSAGE DU 8 MAI

Plus d'un demi-siècle après le 8 Mai 1945, nous sommes toujours aussi ardents pour évoquer ce qu'a été la Seconde Guerre Mondiale pour la France et pour l'Europe.

Nous sommes et nous serons toujours débiteurs de celles et ceux qui ont répondu alors à l'Appel de la Nation, qui ont fait leur devoir, qui se sont engagés pour relever le pays, lui assurant sa place et son avenir dans le Monde.

N'oublions pas 1941, il y a 60 ans : le serment de Koufra, les premières liaisons aériennes Angleterre-France, le réseau du Musée de l'Homme, le ralliement des territoires lointains, les débuts de la presse résistante, la constitution du Comité National Français, les exécutions du Mont Valérien, les fusillés de Châteaubriant, la grève des mineurs du Pas-de-Calais.

Le Sens du Devoir, l'Esprit de Solidarité et de Fraternité, l'Abnégation et le Courage ont constitué le socle de la Résistance intérieure et extérieure.

Ce sont ces valeurs, portées par tant d'hommes et de femmes, qui ont permis à la France d'être présente à Berlin le 8 Mai 1945 pour recevoir la capitulation de l'Allemagne nazie.

Ce sont ces mêmes hommes et ces mêmes femmes qui, après avoir fait gagner la France, se sont engagés dans un nouveau défi : construire une Europe de Paix, de Sécurité, de Progrès. Ils y sont parvenus. Aujourd'hui, deux obligations s'imposent à nous :

La première relève du travail de mémoire, il s'agit de transmettre à notre jeunesse, en relation avec l'Education Nationale, les valeurs de la République, celles de la Démocratie, l'attachement à la Nation, les Droits de l'Homme et du Citoyen, le sens du Devoir.

La seconde est de bâtir un avenir à notre Pays, dans le cadre européen, sans jamais oublier notre Histoire, ni ce qu'est la France.

*Jean-Pierre MASSERET
Secrétaire d'Etat auprès du
Ministre de la Défense
Chargé des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre*

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORPS DÉMÉNAGE

La Bibliothèque tient à informer tous ses amis et adhérents qu'elle va prochainement déménager pour s'installer provisoirement à la Cure de CORPS (en face de l'Eglise).

Vous avez certainement remarqué les cartons s'amonceler et les étagères se vider. En effet, après des années de projet, la nouvelle Bibliothèque va voir le jour à la rentrée prochaine.

C'est avec de vifs regrets que la Présidente Suzette GARAUD va quitter ces locaux qui ont abrité la Bibliothèque municipale depuis la création de l'Association en Juillet 1978. Malgré l'aspect vieillissant et leur vétusté, ces lieux ont traversé des moments de joie et de peine et restent chargés d'une mémoire collective.

Un petit historique pour se rappeler que la Bibliothèque a accompagné la vie quotidienne du village depuis près d'un siècle.

Elle a été créée en Septembre 1916 sur l'initiative de bénévoles et était alors Bibliothèque Paroissiale. Elle a déménagé de nombreuses fois de maison en maison de particuliers, pour être ensuite placée de 1929 à 1940 à la Maison des Sœurs, Rue de la Côte. En Avril 1940, elle a été installée à l'église. Fermée de 1944 à 1946, c'est en 1947 qu'elle est remise en route au rez-de-chaussée de la Cure. En Janvier 1976, elle est devenue Bibliothèque pour Tous, pour enfin acquérir en 1978 le statut de Bibliothèque Municipale.

Comme il y a quelques années, la Bibliothèque va réinvestir la Cure comme lieu provisoire d'accueil, où vous pourrez en effet retrouver l'équipe de la Bibliothèque à partir du début du mois de Juin et ce jusqu'à la fin des travaux.

Les nouveaux locaux seront prêts pour le mois d'Octobre. Vous serez bien entendu informés de l'installation définitive.

La Bibliothèque deviendra alors Médiathèque de CORPS, avec un service informatisé, des outils multimédia à la disposition de tous et un espace lecture très chaleureux.

L'Equipe compte sur votre compréhension pendant cette période transitoire, durant laquelle le service de prêt sera cependant toujours assuré et les horaires d'ouverture demeureront inchangés.

L'Equipe vous remercie pour votre soutien et compte sur vous pour que la nouvelle Médiathèque soit une réussite.



LISTE DES DERNIERS LIVRES ACHETÉS

LA LUTTE AVEC L'ANGE *J.P KAUFFMANN*
 DOLCE AGONIA *Nancy HUSTON*
 AMOURS EN FUITE *Bernard SCHLINK*
 CŒURS PERDUS EN ATLANTIDE *S. KING*
 BRUTUS *Bernard CLAVEL*
 IL ETAIT MINUIT CINQ A BHOPAL
Dominique LAPIERRE
 PAYSAN SANS TERRE *Roger CANAC*
 LES ROIS MAUDITS *Maurice DRUON*
 LE TRAMWAY *Claude SIMON*
 LA VOIX DU VIOLON *Andréa CAMILLERI*
 LARGO WINCH *Jean Van Hamme*
 DELUGE *Karen DUVE*

UNE SOURCE VIVE *Martin WALSER*
 DES AMANTS DE PORCELAINE *Georges COULONGES*
 DE LA HAINE A LA VIE *Philippe MAURICE*
 AUX QUATRE COINS DU MONDE *Anne WIAZEMSKY*

LE DERNIER BÂTEAU *Siegfried LENZ*
 HISTOIRES D'AMOUR DE L'HISTOIRE DE
 FRANCE Tome 1 et 2 *Guy BRETON*
 LA FRANCE INSOLITE *Franck CHAUVET*
 DOSSIER BENTON *Patricia CORNWELL*
 EMBRESSER LA VIE *Christine ARNOTHY*
 LA DOUBLE VIE DE HILLARY CLINTON
Christine OCKRENT
 MARIE MAI *Michelle CLEMENT MAINARD*
 LA ROSE DES VENTS *Dominique MARNY*
 L'ENFANT DE LA MONTAGNE NOIRE
Laurent CABROL
 MILLE FEMMES BLANCHES *Jim FERGUS*
 L'ARBRE AUX SECRETS *Santa MONTEFIORE*
 ELLE EST COURTÉE MAIS ELLE EST
 BONNE ! *COLUCHE*

LIVRES CREATION :

PEINTURE SUR CERAMIQUE *Kate DYRN*
 BOUQUETS RAPIDES ET MODERNES *Pamela WESTLAND*

LIVRES ENFANTS :

BENJAMIN VU Ma première encyclopédie
 visuelle
 Collection JE SUIS COMME ÇA : *A.HENNIG*
 ELIOT ZOZOTE
 ROBERTO SE TROUVE TROP GROS
 THIMOTEE A LES OREILLES DECOLLEES
 ASTRID EST TROP TIMIDE
 CHLOÉ NE FAIT QUE LOUCHER
 BENEDICTE SE TROUVE TROP PETITE
 LETTRE A LETTRE FLEURS ET ARBRES
PEMF

A LA DECOUVERTE DE L'ART
 FORMES ET LIGNES
 UNE ANNÉE DE COMPTINES ET DE POÉSIES
MONDOU/DUPUY/SAUZE :
 L'AUTOMNE
 L'HIVER
 LE PRINTEMPS
 L'ÉTÉ
 DICTIONNAIRE VISUEL
CORBEIL/ARCHAMBAULT
 PAPIERS CARTONS A LA MAISON *Ateliers*
MAGAZINE
 LE LOUP/L'ÂNE ET LE LOUP *Tête Bêche*
 LE LAIT/UNE VACHE PAS COMME LES
 AUTRES *Tête Bêche*
 LE GRAIN DE SUCRE/LE SUCRE *Côté pile Côté*
face
 UNE MISSION SPATIALE/LES PLANETES *Côté*
pile Côté face

BANDES DESSINÉES :

RALLYE RAID CALAGAN *FONTENAY/PERNA*
 XIII SECRET DEFENSE *VANCE/VAN HAMME*
 LE SARCOPHAGE *Enki BILAL*
 FONDATION AQUABLU *CAILLETEAU/TOTA*
 ETOILE BLANCHE I ET II «
 22 I V'LA BOULE ET BILL *ROBA*
 LARGO WINCH GOLDEN GATE *FRANQ/VAN*
HAMME
 TRAMP LA ROUTE DE POINTE NOIRE
KRAEHN/JUSSEAUME
 ASTERIX ET LA TRAVIATA
GOSCINNY/UDERZO
 GARFIELD MA SOUPIERE BIEN AIMEE *Jim*
DAVIS
 LE DECALOGUE I *GIROUD/BEHE*
 LE DECALOGUE II *GIROUD/DE VITA*
 L'HISTOIRE DE L'ISERE EN BD 1 et 2 *Gilbert*
BOUCHARD
 PIERRE TOMBALE CONDAMNÉ A PERPETE
CAUVIN/HARDY
 HARRY DICKSON LES LOUPS DE DARKHENG
NOLANE/ROMAN
 LES TUNIKES BLEUES L'OREILLE DE
 LINCOLN *LAMBIL/CAUVIN*
 PHIL TRAERE 1 ET 2 *DESERT*
 LUCKY LUKE L'ARTISTE PEINTRE *MORRIS*
 GARFIELD LE DEBUT DE LA FAIM *DAVIS*
 GARFIELD LA SOUPE EST FROIDE
 GARFIELD ÇA DEMENAGE
 GARFIELD EST SUR LA MAUVAISE PENTE
 GARFIELD DUR DE LA FEUILLE
 JEREMIAH LE FUSIL DANS L'EAU *HERMANN*

5^{ème} FOIRE AUX LIVRES et Cartes Postales Anciennes

Nous vous rappelons que les 2, 3 et 4 JUIN 2001, l'ADT organise la 5^{ème} FOIRE AUX LIVRES ET CARTES POSTALES ANCIENNES qui se déroulera à la Salle des Fêtes de CORPS.

Le lundi est consacré à la brocante.

HORAIRES : Samedi de 14H à 19H30 / Dimanche de 9H à 19H

Lundi de 9H à 18H. Entrée gratuite pour les visiteurs. Venez nombreux !

PRIX OBIOU 2001

Cette année, 32 romans envoyés par de petites et grandes Maisons d'Éditions, étaient en compétition pour le Prix Obiou 2001 (liste communiquée dans le précédent Petit Corpatus N°165).

Selon le règlement, le Comité de Lecture, a effectué, selon des critères précis (coup de cœur, recherche du vocabulaire...) une présélection composée de 6 œuvres. A l'issue de cette sélection, le Comité de Lecture s'est réuni une dernière fois fin Avril pour décider du lauréat de ce grand prix littéraire doté d'une valeur de 10 000F.

Voici la liste des 6 derniers romans sélectionnés :

- | | |
|---|--|
| 1) <u>Vita Corsa</u> F. MAESTRACCI | 4) <u>Le Fils de Zé</u> M. LOUARN |
| 2) <u>La Montagne Sacrée</u> D. CROZES | 5) <u>Marie des Hauts Pays</u> C. FOURNIER |
| 3) <u>Rendez-vous sur l'Autre Rive</u> J.G. SOUMY | 6) <u>La Violente Espérance</u> G. GEORGES |

Vous pourrez découvrir le Lauréat en avant-première le Samedi 2 Juin

chez notre sponsor : INTERMARCHÉ La Mure pour une dédicace,

ou le Dimanche 3 Juin à 15H00 lors de la remise du Prix Obiou à la Salle des Fêtes de CORPS.

L'Association de Développement Touristique remercie le Comité de Lecture pour son dévouement et le temps consacré à l'étude de ces 32 romans.

Un grand merci également à tous nos sponsors :

Partenaire Prix Obiou : INTERMARCHÉ La Mure-La Fare.

Partenaires Foire aux Livres : OSE ELECTRONIQUE, E.D.F., BOUCHERIE MARCOU, HÔTEL RESTAURANT DU TILLEUL, LE NOUVEL HÔTEL, HÔTEL DE LA POSTE, LE CHÂTEAU DES HERBEYS, HÔTEL NAPOLEON, ENTREPRISE DEMOZ FRERES, RESTAURANT LE PETIT RENARD, C. RICCI SANTONNIER, OREPÜK GRAPHISTE, TERRITOIRES 38, SCENOFRANCE, ALPESNET, AUTOCARS SERRE, GARAGE DU DAUPHINÉ, GARAGE RIVIERE, SCIERIE DU MOTTY, MOTTY TRANSPORTS, DISTILLERIE LA SALETTINA, JF ROSTAING PRIMEUR, ART TISSE A CORPS, HÔTEL RESTAURANT BOUSTIGUE, CAMPING BELVEDERE DE L'OBIOU, TABAC « CHEZ LILLY », BOUCHERIE TEMPLIER, RESTAURANT PIZZERIA LES CHÊNETS, HÔTEL DES VOYAGEURS, UN RÉGAL DE PIGEONS, RESTAURANT LA LAITERIE DU COL BAYARD, B. TIRON APICULTEUR, LIBRAIRIE LA ROUTE NAPOLEON, LA FERME DES CHÊNETS, DEMOZ A. ELECTRICITE, TAXI DE L'OBIOU, COIFFURE DE CORPS, CORPS TECHNIC, LE PANIER DES 4 SAISONS, BOUTIQUE « ELLE ET LUI », ELECTRICITÉ PRA, ENTREPRISE BATTISTEL, P. LABLÉE GUIDE.

SORTIE CHOUCROUTE POUR LE CLUB JOYEUSES RENCONTRES

Le Mercredi 4 Avril, une trentaine de membres du club Joyeuses Rencontres se sont retrouvés à Gap au Pavillon Carina, autour d'un grande table pour déguster une excellente choucroute. Le repas s'est déroulé dans une joyeuse ambiance avec nos dévoués chanteurs André et Clément qui savent mettre de l'animation dans ce genre de manifestation.

A côté de nous, un club bénéficiait d'un accordéoniste et les couples de danseurs ont pu se dégourdir les jambes.

Ensuite, petite promenade dans les rues de Gap, puis le groupe a regagné Corps avec le car d'Emmanuel SERRE en espérant d'autres sorties pour les mois à venir.

PROJETS CLUB « Joyeuses Rencontres »

Le 30 MAI : Repas avec les
Ardéchois au Nouvel Hôtel.

Le 11 JUIN : Voyage à Annecy.

Le 19 JUIN : Concours de Pétanque à
partir de 9H30 à Boustigue.

Inscriptions au Club le mardi ou
Au 04 76 30 06 62



CALENDRIER DES ANIMATIONS ETE 2001

SAMEDI 2 JUIN :

Foire aux Livres et Cartes Postales Anciennes à la Salle des Fêtes
De 14h00 à 19h30 - Entrée gratuite

DIMANCHE 3 JUIN :

Foire aux Livres et Cartes Postales Anciennes à la Salle des Fêtes
De 9h00 à 19h00 - Entrée gratuite

LUNDI 4 JUIN :

Foire à la Brocante à la Salle des Fêtes
De 9h00 à 18h00 - Entrée gratuite

SAMEDI 16 JUIN :

Concert de Gospel avec l'Afro-Gospel Choir à l'Eglise de Corps
A 20h30 - Billetterie sur place

MARDI 10 JUILLET :

« Les Rigodonaires » (programme non communiqué)

MERCREDI 11 JUILLET :

- * « Les Rigodonaires » (programme non communiqué)
- * Apéritif-Concert Rue des Fossés à partir de 18h30

JEUDI 12 JUILLET :

« Les Rigodonaires » (programme non communiqué)

SAMEDI 14 JUILLET :

Feu d'Artifices et Bal gratuit Place Prayer à partir de 22h30

MERCREDI 18 JUILLET :

Apéritif-Concert Rue des Fossés à partir de 18h30

SAMEDI 21 JUILLET :

« Les Nuits Musicales » à l'Eglise de Corps 21h00 - Entrée 85 F
Les Musiciens du Louvre - Grenoble (Vivaldi, Locatelli, Haendel)

DU DIMANCHE 22 JUILLET AU DIMANCHE 12 AOÛT :

5^{ème} Salon des Arts à la Salle des Fêtes
Exposition de Peinture, Sculpture et Photographie - Entrée gratuite

MERCREDI 25 JUILLET :

Apéritif-Concert Rue des Fossés à partir de 18h30

SAMEDI 28 JUILLET :

« Les Nuits Musicales » à l'Eglise de Corps 21h00 - Entrée 85 F
F.Alleyson (Soprano) G.Semory-Pin (Piano) (Pergolèse, Vivaldi, Gounod, Bernstein, Bizet, Verdi)

MERCREDI 1^{er} AOÛT :

Apéritif-Concert Rue des Fossés à partir de 18h30

SAMEDI 4 AOÛT :

« Les Nuits Musicales » à l'Eglise de Corps 21h00 - Entrée 85 F
K-H.Kim (Harpe) G.Sutre (Violon) (Corelli, Bach, J.Cras, Haendel, Saint-Saëns)

La suite du Calendrier des Animations de l'Eté paraîtra dans le prochain numéro.

PAGE 'RETRO' :

Vous trouverez désormais, dans chaque numéro du Petit Corpatus, cette nouvelle rubrique qui vous permettra de replonger dans le passé de votre gazette préférée !!!



Editorial du Petit Corpatus n°1

« Le club LEO LAGRANGE DE GRENOBLE a pris ses quartiers d'été à CORPS. Pourquoi ?

D'abord parce que les Grenoblois ont aussi émigré ; mais surtout parce que nous, militants d'une association d'Education populaire, pensons que l'action doit se faire au cours de tous les moments de la vie. Et quel moment privilégié que le temps du loisir ! Des VACANCES ! QUE NOUS VOUS SOUHAITONS REUSSIES ET JOYEUSES !

Quelle action désirons-nous mener ?

* Vous distraire tout d'abord. Organiser la fête à CORPS.

Vous pourrez donc assister à des soirées cabaret dans les hôtels et les restaurants de CORPS ; à des bals ; à des séances de Ciné-Club...etc...

* Mais aussi vous offrir l'occasion de passer des vacances actives en participant à des ateliers de création artistique, vannerie, sculpture sur bois, dessin-peinture, filage, tissage, teinture de la laine, sérigraphie, travail du cuir.

* Les associations sportives de CORPS diront aussi leur mot en organisant : randonnées, concours de boules...etc...

Mais ce qui nous importe le plus, c'est que chacun de vous, habitant de Corps ou estivant, trouve avec nous SES PROPRES VACANCES, mais aussi qu'il trouve du plaisir à chercher à découvrir ce qui lui convient le mieux. Le moment venu du retour à Paris, Lille, Marseille ou partout ailleurs, l'envie vous prenne de créer, d'imaginer, d'exiger que les loisirs, votre travail, votre vie CHANGENT. Que les choses, les lieux, les événements s'adaptent à vous et non vous à eux.

Et surtout pourquoi pas ? QUE LA FÊTE CONTINUE ! »

NOTE D'INFORMATION - AVRIL 2001

MAISON DE RETRAITE HOSTACHY - 38970 CORPS

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS

Depuis le 1^{er} Janvier 2001, le service de soins infirmiers a été renforcé par l'arrivée d'une troisième infirmière. Fabienne JAFFRE, qui vient du milieu hospitalier, a en charge la coordination du service. A ce titre, elle assure les relations avec les professionnels du soin et se tient à la disposition de toutes les familles du Lundi au Vendredi de 12h00 à 19h00.

ANIMATIONS

Tous les après-midi, du Lundi au Dimanche, sont proposées des animations. Elles ont pour thèmes :

- * Discussion autour du journal
- * Jeux de société
- * Exercice physique
- * Ecriture
- * Atelier couture
- * Atelier esthétique

L'Association REGAIN, qui existe depuis des années au sein de l'établissement, organise en plus, chaque mois, un après-midi « Anniversaire des Résidents ».

Toutes ces animations sont gratuites. Nous sommes à la recherche de personnes qui pourraient, de façon bénévole, aider nos équipes à animer les après-midi.

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter Fabienne JAFFRE (Tél 04 76 30 02 24).

SALON DE COIFFURE ET DE SOINS ESTHETIQUES

Depuis un mois existe au sein de l'établissement un salon de coiffure et de soins esthétiques. Il nous a semblé important de pouvoir offrir aux résidents de l'établissement un lieu dédié à ce type de soins particuliers, un espace de bien-être et de plaisir.

Les soins esthétiques sont assurés par le personnel de l'établissement et sont gratuits.

Le salon de coiffure est mis à disposition des professionnels qui peuvent intervenir sur la demande des familles ou celle des résidents, après autorisation de la Direction.

Les familles doivent, comme auparavant, leur régler directement les prestations.

Pour mémoire, interviennent actuellement :

- * Jean-Baptiste GEISSER (Coiffure à Domicile) : Tél 04 76 30 08 55
- * Françoise Coiffure (Salon de CORPS) : Tél 04 76 30 00 68

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU KUKLOS

Vendredi 6 Avril 2001

Ordre du jour :

1. BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2000 :

Suite à la démission du Trésorier en cours d'année 2000 nous ne pouvons vous fournir un bilan détaillé.

Avoir au 31/12/2000 :

C.C.P. : 9 015, 72 Frs

C.N.E. : 10 590 Frs

Nombre d'abonnés pour l'année 2000 : 33

Cotisations 2001 : 50F

2. Renouvellement du bureau :

Président : Hervé FERRIERE

Vice Président : Stéphane LAURENCEAU

Trésorier : Michel BONNAUD

Vice Trésorier : François MEI

Secrétaire : Valérie CHALLON

3. Déménagement du matériel :

Les travaux devant débuter à la Salle Polyvalente, le matériel du Kuklos a été transféré à la cure.

Acquisition de matériel :

Remplacement du matériel d'escalade (cordes, baudriers...).

4. Festival Montagne au Corps :

Le rendez-vous des passionnés de montagne est donné cette année à la Salle des Fêtes de Corps pour une seule soirée : le Samedi 25 Août 2001. Différentes animations seront proposées pendant l'après-midi (descente du clocher en rappel...). Des grillades et un apéritif à la Salle des Fêtes marqueront le début de la soirée. 3 Diaporamas nous conduirons au Mali et au Kenya, le 3^{ème} sera un voyage dans notre superbe région.

5. Randonnées estivales :

Comme chaque été, des ballades en montagne seront organisées par le Kuklos et accompagnées par F. Mei. Chaque semaine, le programme sera affiché à la Maison du Tourisme.

6. Raid Souloise 2001 :

Samedi 1^{er} Septembre : 2^{ème} raid aventure avec un cocktail d'activités sportives (V.T.T., Canoë, Via Ferrata, Course à pied).

Les membres du Kuklos remercie la Maison du Tourisme qui les aide dans la gestion des abonnements...

Le Kuklos.

ADMR

L'Assemblée Générale de l'Association locale ADMR du Canton de CORPS, a eu lieu le 12 MAI 2001, à la Salle des Fêtes de Quet en Beaumont.

Malheureusement, le Conseil d'Administration, trop restreint, n'a pas permis la constitution d'un Bureau.

Toutes les personnes se sentant motivées, seront les bienvenues, pour étoffer l'Association locale et lui permettre de continuer à exister pour le bien de tous et en particulier de nos aînés, dont elle permet le maintien à domicile, grâce à nos aides ménagères.

Nous comptons sur vous.

TENNIS-CLUB DE CORPS

Pour la saison 2001, les tarifs
restent inchangés :

Adulte :	200F
Couple :	360F
Jeune (-de 18 ans en 2001) :	100F
Famille :	500F
Ou location horaire :	
1 heure :	35F
3 heures :	85F
5 heures :	135F.

Cette année, le système de badge est abandonné. Il faut réserver les courts à la MAISON DU TOURISME où l'on pourra retirer les clefs des courts.

Merci pour votre compréhension.

CHORALE

Samedi 9 JUIN à 20H30
A LA SALLE EN BEAUMONT
A l'Eglise

Samedi 23 JUIN à 18H
Aux CÔTES DE CORPS
A la Salle des Fêtes

Samedi 7 JUILLET à 18H
A QUET EN BEAUMONT
A la Salle des Fêtes

Dimanche 8 JUILLET à 17H30
A CORPS
A l'Eglise.

IL Y A UN AN ...

Du 19 au 23 Juin 2000, les enfants de l'Ecole de CORPS ont passé une semaine en péniche sur le Canal du Midi. Des souvenirs qu'ils nous font partager avec leur carnet de bord ; voici quelques extraits :

Lundi 19 Juin :

Partis de CORPS en car à 4 heures pour la gare de Grenoble, nous avons tout de suite trouvé le wagon réservé à l'Ecole de CORPS. Nous avons changé de train à Valence, direction Narbonne. A l'arrivée, Julie, l'animatrice, nous attendait.

L'après-midi, nous avons visité le hameau du Somail. Nous avons vu une tour de glace qui servait autrefois à entreposer la glace provenant des Pyrénées. Cette glace était utilisée pour conserver les aliments sur les péniches. Nous avons vu aussi le relais où les chevaux et les bateliers se reposaient. Les volets sont de couleur verte, qui est la couleur du Canal du Midi.

Au retour, Julie nous a expliqué les règles de vie à bord de la péniche. Nous avons navigué jusqu'à la Cesse, où nous avons vu le Pont-canal.

Mardi 20 Juin :

Après notre petit déjeuner, nous sommes allés voir le canal de la jonction et ses écluses, puis nous avons visité le musée des potiers gallo-romains nommé Amphoralis. Nous avons vu des amphores (des sortes de pots où on mettait le vin) et aussi la reconstitution d'un four où les Gallo-Romains faisaient cuire leurs poteries.

Ensuite, nous avons dessiné la péniche. Certains ont choisi l'aquarelle et d'autres d'utiliser les crayons de couleur.

Le soir, nous sommes allés faire une veillée et, pour aller nous coucher, nous étions obligés de gagner au jeu « la reine pas d'i pas d'o ».

Mercredi 21 Juin :

Julie nous a informés sur le fonctionnement des écluses et les règles de circulation sur les canaux. Nous avons navigué pendant 3 heures.

L'après-midi nous avons visité le domaine viticole de Guéry. Le monsieur nous a raconté une histoire : « Il y a très longtemps, on produisait dans la région du lait et du vin. Juste à côté, dans la Montagne Noire, on produisait la même chose. Mais la région convient mieux à la culture des vignes avec un climat sec et chaud, alors que le climat dans la Montagne Noire est plus humide. Cela permet d'avoir de l'herbe fraîche pour les vaches. Avec l'arrivée du chemin de fer, les deux régions se sont spécialisées : la nôtre dans la production de vin et la Montagne Noire dans la production de lait ».

Il nous a fait goûter du jus de raisin qui était très bon. Après, Julie nous a demandé si nous voulions faire des achats : vin, miel ...

Puis nous nous sommes baladés sur le chemin de halage. Au retour, Myriam, le matelot, nous a appris les différents nœuds utilisés pour la navigation : le nœud de huit, de cabestan, d'alouette.

Jeudi 22 Juin :

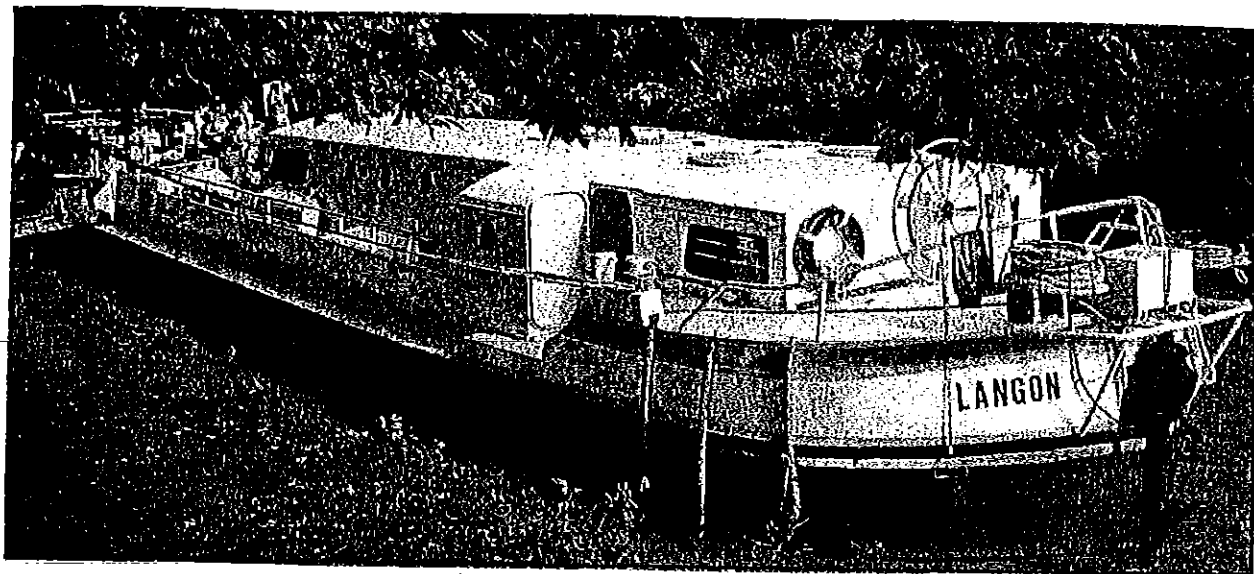
Après le petit déjeuner, nous avons commencé à naviguer. Julie nous a raconté une légende sur un ermite dans le Tunnel du Malpas. Il fallait lui lancer du pain dans un trou, sinon il aurait jeté un mauvais sort. Après avoir passé le tunnel ; quelques kilomètres plus loin, le Capitaine avec l'aide de Myriam (le matelot) a amarré la péniche. Nous avons marché pour nous rendre au musée d'Ensérune.

Il faisait très chaud. Au musée, nous avons regardé une vidéo. Avant de rentrer dans le musée, Julie nous a donné un questionnaire à chaque groupe. En sortant, nous avons pu acheter des souvenirs. Ensuite, nous avons goûté sur les escaliers. Nous avons observé les maisons de l'époque romaine. De retour sur la péniche, nous nous sommes douchés et montés sur le pont pour dîner. Julie nous a fait faire différents jeux. Nous nous sommes couchés tard.

Vendredi 23 Juin :

Nous avons navigué en direction de Béziers. Nous sommes ensuite allés voir les sept écluses de Fonsérannes que nous allions franchir l'après-midi. Ensuite, nous avons vu la pente d'eau qui sert à faire passer les péniches de plus de 32 mètres. Julie nous a expliqué que cette pente d'eau n'avait fonctionné que deux ans, de 1984 à 1986.

Myriam, le matelot, aidait le Capitaine à passer les écluses ; tout le monde les observait attentivement. Pour beaucoup d'entre nous, c'était la première fois que nous passions des écluses. Plus loin, comme le pont-canal de Béziers était étroit, nous avons dû rester au milieu de la péniche. La dernière écluse que nous avons franchie mesurait environ six mètres de hauteur. Après l'arrivée au port, nous sommes allés prendre un TGV jusqu'à Valence et nous avons ensuite dû nous dépêcher pour ne pas rater le train qui allait à Grenoble.



LOTO DE L'ECOLE DE CORPS

C'est fin Mars que l'Association des Parents d'Elèves de CORPS a fait son deuxième loto, qui a rassemblé de nombreux joueurs.

Le combi TV/magnétoscope a été gagné par « Petit Louis » et la trottinette par Vincent Monin.

Les pâtisseries confectionnées par les parents ont remporté un grand succès.

Les membres de l'A.P.E. remercient les commerçants pour leurs dons.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la kermesse et sa tombola vers la mi-Juin.



DU NOUVEAU A CORPS...

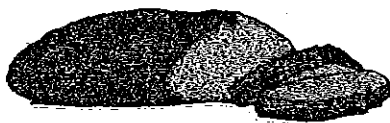
« Chez Lilly »

Nous vous informons que
Mme Eliane BAGGIO a ouvert un Tabac en dessous de l'Hôtel des
Voyageurs.

Vous pourrez y trouver de nombreux services : montres, réveils,
bimbeloterie, jeux et loto.

BIENVENUS AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

LES NOUVEAUX BOULANGERS



Après un an de prospection, Isabelle et Jean-Christophe LEROUX ont été séduits par notre belle région.

Le jeune couple champenois avait exercé auparavant pendant six ans à Sermaize dans la Marne. La beauté du pays a incité nos artisans boulangers à venir prendre fonction dans la rue principale de Corps.

Leur fils Adrien, 4 ans $\frac{1}{2}$ fréquente désormais l'Ecole de Corps.

Ils succèdent à Annie et Amédée VENZIN qui, durant 33 ans ont fidélisé une belle clientèle.

Des coteaux de la Champagne, Jean-Christophe offrira le pain champenois et le délicieux pain aux 6 céréales dans la tradition artisanale, mais aussi un choix de pâtisseries fort appétissantes et de spécialités gastronomiques nouvelles.

J.PAULIN (Paru dans le DL)

LA ROUTE NAPOLEÓN



Nous
souhaitons
la bienvenue
à Mr
Jacques
L'AZOU qui
a quitté
Grasse pour
venir
s'installer à
Corps, dans
le cadre du
Village du
Livre.

Ce libraire, installé rue des Fossés ou Route Napoléon!!!, Spécialiste de l'époque Napoléonienne, vous invite à venir découvrir sa boutique.

RAID SOULOISE 2001

Appel à bonne volonté !

L'Association de Développement Touristique du Pays de Corps, en partenariat avec le club de montagne de Corps (Le Kuklos) et l'Office du Tourisme du Dévoluy, organisent le 1^{er} Septembre 2001 un Raid composé d'un cocktail d'activités sportives (VTT, Via Ferrata, Canoë...).

Nous faisons appel aux habitants de Corps et des environs pour nous aider le jour de la manifestation (postes de contrôle, ravitaillements...). Ce sera pour vous l'occasion de passer une agréable journée dans un superbe écrin de nature et d'être convié à l'apéritif de clôture.

N'hésitez pas à contacter l'ADT au 04 76 30 04 57.

CARNET BLANC : SEVERINE ET FREDERIC

Samedi 10 Mars, en l'église Saint Pierre de CORPS, Séverine JOURDAN et Frédéric MOUTIN ont prononcé le traditionnel « oui » qui les unit pour fonder une famille.

C'est devant les Pères André DELAPLAGNE et Frédéric PAUMARD, amis de la famille, que les vœux ont été prononcés.

Ce fut une belle cérémonie grâce à la Chorale de CORPS, Mme Maurycette FRANCOU et Sébastien MOUTIN à l'orgue.

Séverine est la fille de Sylvie et Claude JOURDAN, propriétaires de l'Hôtel du Tilleul. Elle est technicienne en laboratoire.

Les grands-parents, Mr et Mme Auguste JOURDAN et Mr et Mme Georges PETIT étaient également présents.

Frédéric est ingénieur mécanicien et il est le fils d'Anne et Bernard MOUTIN et le petit-fils de Mr et Mme Hugues CHRISTOL.

Sébastien MOUTIN, Aurélie JOURDAN, Sylvain GONSOLIN et Blandine DUMAS ont été les témoins de cette cérémonie, qui a débuté sur « Lohengrin » de Richard Wagner et s'est terminée sur la « Marche Nuptiale » de Mendelssohn.

Pendant la messe a été lu un poème de Marcel Beauchemin « Aimer ». L'Ave Maria de Schubert a suivi l'échange des consentements.

Un apéritif a naturellement suivi la cérémonie, où tous ont été conviés, avant que la noce de 150 personnes poursuive son chemin.

J. PAULIN (Paru dans le Dauphiné Libéré)



KERMESSE DE L'ECOLE

17 JUIN Après-midi

Jardin de Ville

En cas de mauvais temps :

Salle des Fêtes.

CINÉ VADROUILLE

VENDREDI 15 JUIN 2001

« MADEMOISELLE »

Salle des Fêtes à CORPS

20H30

VENDREDI 20 JUILLET 2001

« LA VERITE SI JE MENS 2 »

Salle des Fêtes à CORPS

20H30

BELOTE A LA MAISON DE RETRAITE

Un concours de belote a été organisé par l'Association Regain. 34 doublettes se sont affrontées. De nombreux lots ont été remis aux participants. C'est ainsi que les vainqueurs, Arlette GONTARD et Alphonse BONTHOUX ont remporté un jambon chacun.

La soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance et tout le monde souhaite renouveler cette opération.



CUISINE



Une autre recette du : CAKE AUX OLIVES

- 250gr de farine
- 4 Œufs
- 1 verre d'huile
- $\frac{1}{2}$ verre de vin blanc sec
- 150gr d'olives vertes
- 200gr de jambon fumé
- 150gr de gruyère râpé
- $\frac{1}{2}$ sachet de levure.
- Mélanger dans un saladier la farine et les œufs.
- Ajouter l'huile et le vin blanc.
- Bien mélanger, puis incorporer les olives, le jambon fumé et le gruyère râpé.
- Verser dans un moule à cake et faire cuire à four chaud 50 minutes environ.

OMELETTE A L'OSEILLE

Préparation et cuisson : 35mn environ.

- 8 Œufs
- 200gr d'oseille
- Sel, poivre
- 5 cl de crème fraîche (facultatif)
- 100gr de beurre
- Ciseler finement l'oseille, la faire cuire doucement avec 50gr de beurre (10 minutes environ).
- Battre les œufs, assaisonner, ajouter l'oseille cuite et éventuellement la crème fraîche.
- Cuire l'omelette à la poêle avec le reste du beurre, la rouler.

Ces proportions sont établies pour 4 personnes. Il est préférable de faire plusieurs petites omelettes qu'une trop grosse.

TARTES AUX FRAMBOISES ET AUX FRAISES DES BOIS

Préparation et cuisson : 50 mn

- 200gr de pâte brisée
- $\frac{1}{2}$ de litre de crème pâtissière
- 400gr de framboises ou de fraises des bois
- 100gr de confiture de framboises ou de groseilles
- Quelques gouttes de kirsch
- Piquer la pâte avec une fourchette, disposer un papier aluminium sur la pâte, cuire « à blanc » 20 minutes à four chaud (Th8), retirer le papier aluminium 5 minutes avant la fin de la cuisson.
- Etaler la crème pâtissière parfumée au kirsch.
- Disposer les framboises ou fraises, napper avec la confiture tiède détendue à l'eau.

Cette recette est encore meilleure avec des framboises de montagne.

SOLUTION DES JEUX

MOTS CROISES

MOTS CASES

MOTS CROISES RELAXE

Horizontalement : 1. Télévision - 2. Écart. Agis - 3. Rôti. Pinte - 4. Écoute - 5. Aux. Di. Es - 6. Ss. Résiste - 7. Sabotes. As - 8. Inès. Rènes - 9. Étain. Uélé - 10. Re traite.
Verticalement : I. Terrassier - II. Eco. Usante - III. Latex. Béat - IV. Éric. Rosir - V. Vi. Odet. Na - VI. Puiser - VII. Sait. Isaut - VIII. Ignées. Néo - IX. Oit. Staël - X. NSEO. Essen.

LARGABLE ALITE
OVAIRE RAIA EN
LÉNTÉURS EDAMS
INDE REEL RUPE
TA SART OPERER
ANA DETRUIRE R
TUDE RUE IODE
LEGENDS PELE
E MATE SAI EVC
ORET CREPES TU
TONSURE TRACER
OUT LINGERIE E
RA LUTER ONDIT
AGRILE ENTERRE
TENTES CASSEES

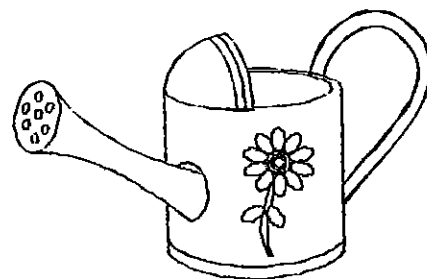
PEDICURE

La pédicure sera présente Salle de la Mairie
Le JEUDI 14 JUIN 2001

Il est indispensable de vous inscrire au plus tôt à la
Mairie. Merci. Tel : 04 76 30 00 31.

FICHE PRATIQUE

JARDINAGE



Le compost

Pas de jardinage "bio" sans recyclage, donc sans compostage des déchets verts du jardin. Voici comment vous y prendre.

Un compost bien préparé vaut tous les engrais et tous les amendements, qu'il remplace avantageusement au jardin.

Pourquoi composter ?

● Pour imiter la nature qui vit en autarcie en recyclant les végétaux morts.

● Parce que seul l'humus maintient la fertilité du sol en améliorant sa structure.

● Pour restituer les éléments perdus, au sol qui produit des légumes.

● Pour utiliser ce qui sort de notre jardin.

● Pour aller plus vite que la nature qui met trois ans pour transformer une feuille en humus.

Voilà pourquoi tout matériau doit passer par un stade de transformation avant de retourner aux vers de notre jardin.

Les besoins des plantes

Les plantes, composées de 15 à 25 parties de carbone pour 1 partie d'azote, ont besoin d'une nourriture équivalente. Le carbone (C), issu de matières ligneuses, peut être comparé aux sucres lents, et l'azote (N), venant des matières vertes, aux sucres rapides.

Une bonne nourriture pour les plantes, via les vers de terre, devra donc avoir un coefficient C/N de 25.

Le rôle des vers de terre

Dans le monde minéral, la

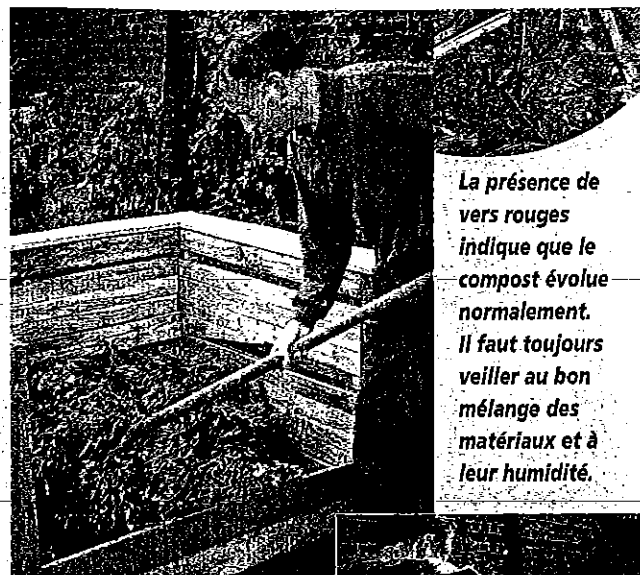
roche-mère donne le sable et l'argile ; côté végétal, les végétaux morts donnent les déchets organiques et l'humus. Tout cela fournit la nourriture des vers de terre, qu'Aristote appelait les "intestins de la terre". Ils la transforment dans leur tube digestif en un complexe argilo-humique (argile + humus) stable, équilibré, assimilable, non soluble, complet et neutre (pH 7).

Les règles de l'art

Mélange fermenté (en présence d'oxygène) de résidus organiques et minéraux, le compost devra être composé pour moitié de paille et de déchets verts.

On le confectionne en alternant des couches de matière verte et de matière sèche (paille), de 10 cm d'épaisseur au maximum. On commence par la paille, avec quelques pelletées de terre pour ensemercer en bactéries et champignons et un peu d'eau pour humidifier la paille. On couvre également avec de la paille. Le tas ne doit pas excéder 1,50 m de haut.

C'est la diversité des matériaux utilisés qui fait la richesse d'un compost. Tout ce qui est biodégradable au jardin et à la cuisine, plus la paille, plus des copeaux, doit aller au compost, même les feuilles de toute sorte, y compris les feuilles malades. Les phases du compostage détruisent les maladies et les produits chimiques. Rien ne doit être brûlé.



La présence de vers rouges indique que le compost évolue normalement. Il faut toujours veiller au bon mélange des matériaux et à leur humidité.

Évolution du compost

Il passe par cinq étapes successives :

1. L'échauffement : en quelques jours, le compost atteindra une température de 50 à 70°. C'est la "cuisson".

2. Les champignons : c'est le broyage des matériaux.

3. Les bactéries : c'est la dégradation des matériaux.

4. Les vers rouges (*Eisania foetidia*) : c'est la digestion du compost.

5. Les lombrics (*Lombricus terrestris*) : le compost peut retourner au jardin.

La durée d'un bon compostage (étapes 1 à 4) est de 12 à 18 mois.

Un bon compost, qui évolue bien, dégage une bonne odeur de bois. Après quelques mois, si les matériaux sont secs, il faut mélanger avec des matériaux verts ou arroser ; si la masse est compacte, l'odeur forte, les mouches présentes, il faut mélanger avec des matériaux secs.

Savoir utiliser le compost

L'incorporer au sol en automne (jamais au printemps), car le



compost est pour les vers et non pour les plantes. Mieux encore, l'épandre sur le sol après le bêchage d'automne, pour confier l'enfouissage aux vers de terre.

Parmi les différentes fumures, c'est le compost végétal qui donne les meilleurs résultats. En effet, le compost comprend des végétaux complets, alors que le fumier en a perdu la meilleure partie, retenue comme nourriture par les herbivores.

Le compost retient 20 fois son poids en eau, ce qui assure de réelles économies d'arrosage. Étant de couleur noire, il permet à la terre de se réchauffer plus vite au printemps.

Cavalcade à l'Obiou

**Dernière manche
de nationale A de la saison :
62 km de chevauchée fantastique
au départ du massif du Dévoluy !**

par Xavier Murillo



1

14 h 25.....2 100 m

Le Châtel est un décollage magnifique mais qui se mérite ! En marchant 50 mn, les compétiteurs A renouent avec les origines. La récompense : quand on arrive au sommet, on décolle et ça continue à monter ! Cela permet de jeter un coup d'œil rapide sur la fin du parcours. Comme nous l'expliquent les pilotes locaux, le petit sommet rond au deuxième plan à droite c'est le Chauvet, l'un des passages intermédiaires pour se diriger vers le Coiro, tout au fond, sous les ailes roses. La deuxième et dernière balise est tout au fond à gauche. Mais pour l'instant, cap vers le sud. La balise du col de la Croix est à 13 km.

3

15 h.....2 200 m

Première balise, le refuge du col de la Croix ! Après 13 km de vent de face, ça fait plaisir de se retourner, de faire la photo et de profiter du paysage grandiose et du vent de cul. Devant moi, la Tête du Lauzon (2 279 m), la Tête du Pierra (2 016 m) un peu plus à droite, et au-dessus, sous les nuages, le Grand Ferrand (2 759 m). Sur le bord d'attaque du nuage, on voit bien l'effet du vent. Il y a des pilotes partout. Certains sont très bas et subissent les turbulences. Un groupe est bizarrement allé se refaire tout à droite en face sud. Pour moi, le parcours est évident. C'est le même qu'à l'aller en suivant les faces ouest. Tout droit. Les quelques kilomètres pour aller au fond de la photo à gauche sont vite avalés ! Revenu au Châtel, il sera temps de penser à la transition au-dessus de la Mure.

2

14 h 35.....2 700 m

La tactique de vol est simple : on longe les crêtes orientée à l'ouest sans faire un virage. Après être passé sous l'Obiou qui nous observe de ses 2 790 m, on arrive à la Tête de la Cavale, la bien nommée. Une sorte de canari rose et jaune me suit. C'est le célèbre Franck Chapon ! Malgré le vent du sud, on avance bien. On est même un peu sous le vent. Je sens bien que les thermiques ne sont pas très francs. Pourtant, ma Vertex ne ferme pas. Ce ne sera pas le cas pour tout le monde.



15 h 30.....2 300 m

10 km de transition, les doigts dans le nez et les pieds sur l'accélérateur ! Avec un plafond à près de 3 000 m au-dessus du Châtel et le vent dans le dos, on oublie les deux petits sommets pour se refaire et on fonce droit vers le Coiro (2 606 m). En dessous, le village de Valbonnais. A gauche, la vallée de la Roizonne avec la balise 2 tout au fond, juste au pied du Taillefer. Pas besoin de refaire le plein au Coiro, avec un plafond pareil, ça devrait monter sans faire un virage.

4



5

15 h 45.....2

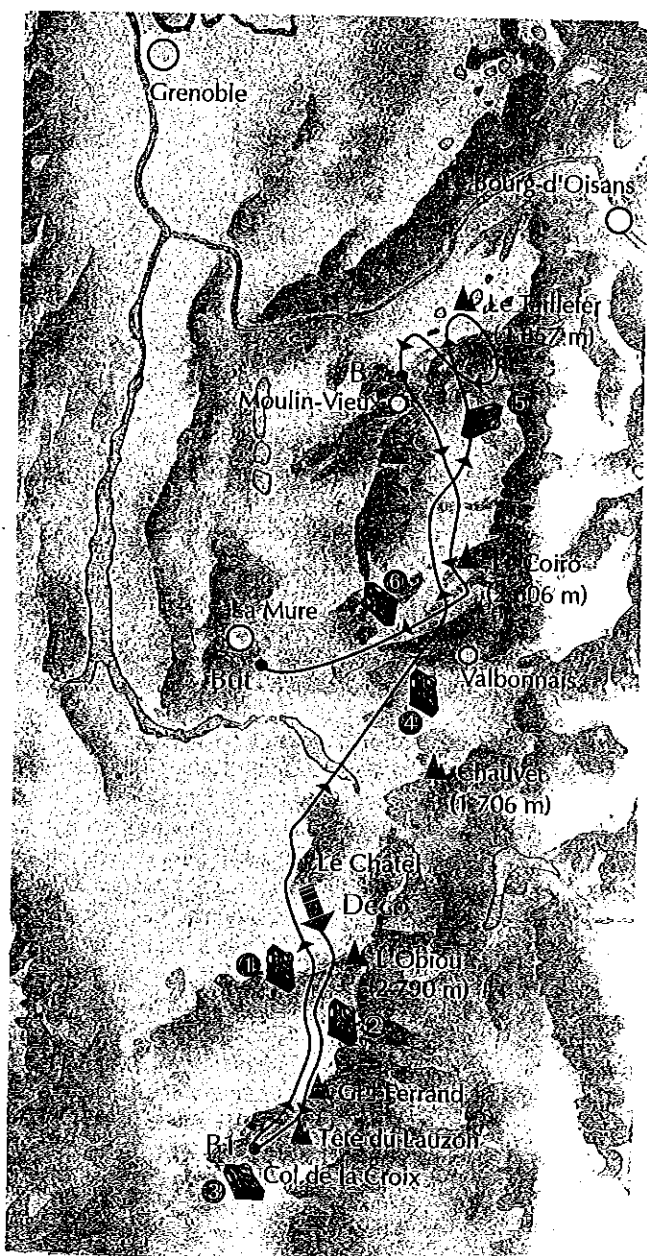
Et ça marche ! Je fais le maximum avant de traverser la petite vallée où se trouve l'église de Moulin-Vieux qu'il faut photographier. En parlant d'image, j'immortalise un spectre de Broken au passage. Après la séance photo, ça se complique ! Il va me falloir trois essais face au vent pour revenir de la balise. A chaque fois, il faut se refaire sur les faces sud du Taillefer. Au milieu, ça ne passe pas. Au relief, ça ne passe pas non plus. En vallée, ça passe. Juste ! Une heure d'efforts et pas une seule photo pour le raconter ! Je ne suis pas le seul, je retrouve Denis Cortella. Est-il complètement à la bourre ou est-ce moi qui suis bien placé ?

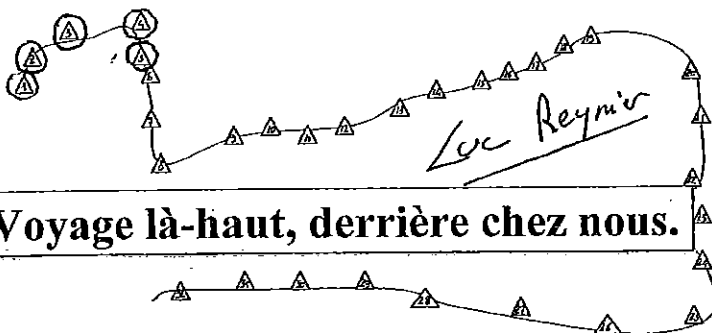


6

17 h 15.....1 600 m

Denis revient en serrant le relief jusqu'au Coiro. Il va ainsi me mettre 15 mn en quelques kilomètres ! Mais pourquoi tu m'as pas suivi ? Il ne reste plus que la dernière glissade jusqu'au but à La Mure. Juste devant mes pieds. 7 km face au vent, mieux vaut ne pas faire les oreilles. Certains s'en mordront les doigts ! C'est bizarre, à l'atterro, il n'y a presque personne. Je suis dans les premiers ! Il n'y a que 20 pilotes au but, dont mon pote Chapon. Il a profité du paysage 47 mn de plus que moi !





La croix de ROUGNY (2259 m) est le sommet le plus élevé du cirque de la Salette. De ses pentes était partie l'avalanche des Mathieux. De ce point haut la vue est surprenante, toute en longueur, du Chapelet jusqu'à Corps. Vers l'est on plonge sur le col de la palé et le Rouchoux (2117 m) qui abrite au premier rayon du soleil à la fonte des neiges une colonie de mouflons.

Voyage là-haut, derrière chez nous.

Sur la crête de Chamoux à Rougny, au fond la vallée du désert.



Elevons le débat : la sécurité est une obsession. Pas besoin d'années d'études pour percevoir qu'elle puise son origine dans son expression ultime : la mort, qui représente l'insécurité fondamentale. La lutte contre l'insécurité (et donc la mort) relève du fantasme. On ne peut combattre ce qui nous fonde. La civilisation apparaît cependant comme cet effort paradoxal et louable d'assurer la sécurité des êtres qui la composent. Effort louable parce qu'on ne peut assumer cette angoisse du néant. Effort paradoxal parce qu'on invente des solutions sécuritaires (l'équilibre de la terreur nucléaire) qui appellent le chaos plus que l'illumination. A un échelon moindre, l'insécurité perturbe notre vie parce qu'elle s'applique à refuser la mort qui la fonde. La vie est un risque, l'amour est un risque, le travail est un risque, le loisir est un risque... Cela signifie simplement que toute activité, si elle ne contient pas forcément du "dangereux", contient au minimum du "hasardeux". Philosophiquement, on pourrait dire que toute certitude nourrit l'incertitude. La montagne est le lieu idéal pour découvrir cette dimension du réel. La sécurité de la cordée s'éprouve dans un monde où l'impondérable, l'aléatoire existent. Il est évident que l'on va en montagne pour la joie du sommet, non pour vaincre le risque ! Mais il est évident que ce risque — jamais recherché — appartient à l'essence même du Haut Lieu. On ne vit pas sur les sommets. On passe. Cette "inhospitalité" essentielle nous rappelle que la vie contient sa fracture. Etre conscient, ce n'est pas rechercher cette fracture, mais l'assumer, l'appriivoiser, l'accepter. Le risque zéro en montagne n'est qu'une illusion ; mais pas plus que dans la vie en général.

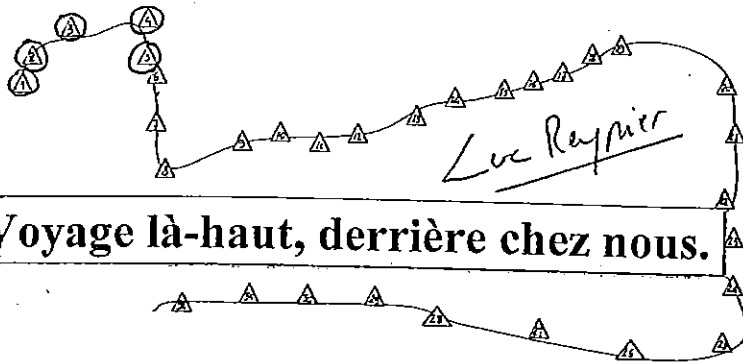
Jean-Michel Asselin

Patrick Bérhault

« J'aimerais traverser les Alpes. J'aimerais marcher, grimper et que cela dure. » Il évoquait l'arc alpin, les pays différents, les montagnes, celles qu'il connaissait, celles dont il ignorait le nom ou l'altitude. « Tu sais, on pense que l'aventure ça se passe loin, toujours ailleurs... et moi j'ai envie des Alpes, d'abord des Alpes. Je veux m'imprégner des paysages, des saisons. Je veux rencontrer les autres grimpeurs, les gardiens de refuge, les gens qui vivent dans ces montagnes. Je veux également vivre des voies qui ont marqué l'histoire. »

Du sommet de Rougny, un zoom sur le bastion de la Muzelle





Voyage là-haut, derrière chez nous.

Le ROUCHOUX (2130 m entre Rougny et le Chapelet). Quelle belle journée d'hiver! avec un soleil de printemps qui donne envie de fuir les zones urbanisées. On s'enfonce le long de la Sésia, au frais. De la glace sur le rocher près de la prise d'eau! elle nous servira d'école au retour. Une belle longueur de mixte pour détendre les muscles après 900 m de dénivelée. Au dessus la cabane de la Pale on pousse les moufflons vers le petit chapelet. Sur la crête de rocher qui nous emmène vers le sommet nous réaliserons quelques pas d'escalade. En grimpant on dérange deux aigles qui viennent tournoyer au dessus de nous pendant quelques minutes. Arrêt obligatoire pour un spectacle grandiose. Vers 2000 m la neige. La corniche nous guide jusqu'au sommet. Cette année nous sommes ici à l'altitude de l'hiver. Le temps splendide nous permet de rester longtemps en haut et de profiter de la beauté du monde avant de redescendre au milieu des chevreuils étonnés de nous voir apparaître au dessus d'eux. « Elle n'est pas belle la vie ? »

Jeu dangereux ? L'aventure (qui signifie en latin : "les choses qui doivent arriver") cesse dès lors qu'elle est organisée. Reste l'objection, qui implique la désobéissance civile ; on agit selon sa conscience, on refuse la soumission à l'autorité à partir du moment où on la trouve contraire aux intérêts qu'elle prétend défendre. Nous voilà face à un débat qui dépasse largement le cadre de l'alpinisme, on peut dire qu'il est transversal puisque la "sécurité" est l'enjeu de bien des débats et des convoitises dans tous les "champs" de la société. Elle est symptomatique de sociétés déstabilisées incapables d'autodiscipline. Besoin pour les uns, danger pour les autres. En montagne il n'y aura jamais de sécurité absolue. Les pierres, la neige et les séracs, tout comme la météo, auront quelque mal à obéir à des lois sécuritaires. Allez, les p'tits gars, vous avez encore quelques saisons pour vivre une montagne de rêve, hors des sentiers battus, des contraintes quotidiennes. En revanche, attention ! La liberté, l'aventure sont exigeantes ; elles impliquent le respect, l'intelligence. Sauvage, irréductible, il faut à l'évidence le demeurer, mais pas con à la fois.

La neige, il est des gens qui doivent s'imaginer qu'elle est toujours là. Qu'elle habite les montagnes,

comme la marmotte et le berger si pittoresques. La neige, il est des gens qui doivent penser que c'est

Jean-Michel Asselin

juste un décor fait pour le ski, et qu'elle n'existe que damée. La neige, il en est d'autres qui la vénèrent pour son or. Nous, finalement, c'est drôle parce qu'on l'aime autant qu'on la craint. Nous justement, la famille "grands espaces" qui joue à saute-montagne dès l'aube, on la trouve vivante. Ni damée, ni bruyante, ni pittoresque. Juste vivante. Elle parle sous nos pieds, elle cache nos jambes quand elle se veut profonde. Elle est comme la mer, elle a des vagues, des déferlantes, des marées, des "pétoles". Bien sûr que c'est cela que nous voyons, un être vivant. Avez-vous déjà essayé d'être la neige ? Non, ça ne se fait pas. Je vais pourtant vous donner une recette. Voilà, c'est simple, un matin, alors que vous serez près de chausser les skis... pas très loin de la route, là où poussent encore des grands sapins. Choisissez une flaque de neige, la plus tendre, celle qui vous attire. Enfouissez votre tête, ébrouez-vous, ouvrez les yeux et parlez-lui. Vous verrez... Elle a des mots plus inattendus qu'on ne pense, et des secrets étranges. C'est incroyable ? Non, c'est juste un jeu d'enfants. Pareil à elle.

Photo de gauche : du sommet vue sur le col de la Pale



Sur l'arête du Chapelet au Rouchoux



CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

FLAVIE

Fille de Jannick et Thierry LAURENS, Sœur de Thomas,
Petite-fille d'Annie PLASSIARD,
Arrière petite-fille de Lucette GALVIN.

FELIX

Fils de Catherine et François GUEYDAN, Frère de Noë,
Petit-fils de Danièle et Henri GUEYDAN.

AUDREY

Fille de Mireille FRANCOU et de Laurent BONNAUD
Petite-fille de Maurycette et André FRANCOU

*Sincères félicitations aux parents, grands-parents et arrières grands-parents, et
meilleurs vœux aux bébés.*

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Mauricette BILLET

Epouse de Roland,
Mère et belle-mère de Mr et Mme Eric BILLET, et
Géraldine,
Grand-mère de Cyril et Aurélie.

Martine MONPEYROUX

Fille de Mr et Mme Georges PETIT,
Sœur et belle-sœur de Sylvie et Claude JOURDAN.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

PAROISSE ST PIERRE JULIEN EYMARD

HORAIRE DES MESSES

Sous-secteur pastoral de CORPS

Dimanche 3 JUIN : Pentecôte. 9H30 ST PIERRE DE MEAROTZ. (Premières communions, Profession de foi).

Dimanche 10 JUIN : 9H00. LA SALLE EN BEAUMONT.

Dimanche 17 JUIN : 9H00. CORPS.

Dimanche 24 JUIN : 9H00. LES CÔTES DE CORPS.

Dimanche 1^{er} JUILLET : Fête de Saint Eldrad. 16H00. MONESTIER D'AMBEL.

Dimanche 8 JUILLET : 9H00. ST LAURENT EN BEAUMONT.

Dimanche 15 JUILLET : 11H00. CORPS.

Dimanche 22 JUILLET : 9H00. BEAUFIN.

Dimanche 29 JUILLET : 11H00. ST PIERRE DE MEAROTZ.

La complainte de Mandrin

Nous étions vingt ou trente,
Brigands dans une bande,
Tous habillés de blanc,
A la mod' des ... Vous m'entendez,
Tous habillés de blanc,
A la mod' des marchands.

La première volerie,
Que je fis dans ma vie,
C'est d'avoir goupillé,
La bourse d'un ... Vous m'entendez,
C'est d'avoir goupillé,
La bourse d'un curé.

J'entrai dedans sa chambre,
Mon Dieu, qu'elle était grande,
J'y trouvai mille écus,
J'y mis la main ... Vous m'entendez,
J'y trouvai mille écus,
J'y mis la main dessus.

J'entrai dedans une autre,
Mon Dieu, qu'elle était haute,
De rob' s et de manteaux,
J'en chargeai trois ... Vous m'entendez,
De rob' s et de manteaux,
J'en chargeai trois chariots.

Je les portai pour vendre
A la foire de Hollande,
J'les vendis bon marché,
Ils n' m'avaient rien ... Vous m'entendez,
J'les vendis bon marché,
Ils n' m'avaient rien coûté.

Ces messieurs de Grenoble
Avec leurs longues robes,
Et leurs bonnets carrés,
M'eurent bientôt ... Vous m'entendez,
Et leurs bonnets carrés,
M'eurent bientôt jugé.

Ils m'ont jugé à pendre,
Ah ! C'est dur à entendre,
A pendre et étrangler,
Sur la plac' du ... Vous m'entendez,
A pendre et étrangler,
Sur la plac' du marché.

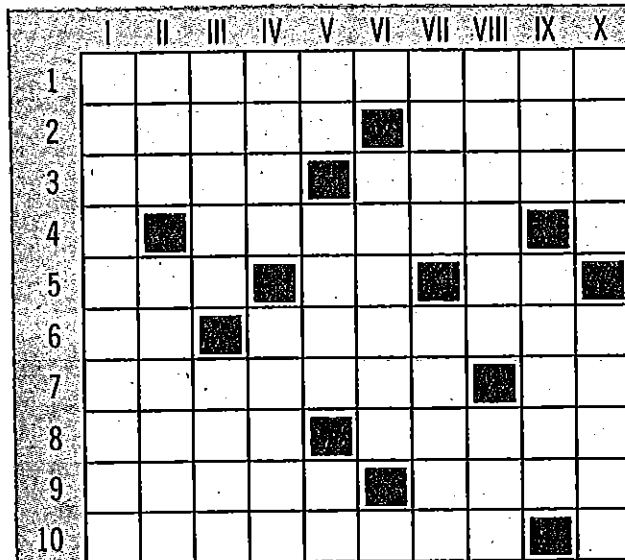
Monté sur la potence,
Je regardai la France,
J'y vis mes compagnons,
A l'ombre d'un ... Vous m'entendez,
J'y vis mes compagnons,
A l'ombre d'un buisson.

Compagnons de misère,
Allez dire à ma mère,
Qu'ell' ne m' verra plus,
J'suis un enfant ... Vous m'entendez,
Qu'ell' ne m' verra plus,
J'suis un enfant perdu.



Eau forte, Louis Mandrin - 18^e siècle
Musée Dauphinois

MOTS CROISES



Horizontalement : 1. On la préfère avec une bonne définition. 2. Grand de la danse. Bouges. 3. Il peut en cuire à qui s'endort dessus. Mesure de sang. 4. Sa table n'a pas une bonne réputation. 5. S'adresse à plu-

sieurs. Tranche de pudding. Vieux mot. 6. Jumelles du Massachusetts. Fait preuve d'une certaine tenue. 7. Salopes. Est à jouer ou à louer. 8. Reine de théâtre. Sont symboliques dans la main d'un chef d'État. 9. Ses brillants papiers peuvent emballer. Courant équatorial. 10. Le dernier revenu.

Verticalement : I. Ouvre souvent la voie. II. Virtuose de la plume. Consomme beaucoup d'énergie. III. Coule en Extrême-Orient. Se met à sourire. IV. Prénom royal. Changer de ton. V. Se mettent en avant. Un breton qui n'hésite pas à sortir de son lit. Défi du diable. VI. Sortir de sa réserve. VII. N'a pas besoin de repasser. Blonde avec philtre. VIII. Ont le feu quelque part. A pris sa forme. IX. Saisit par l'oreille. Germaine et germanophile. X. Cardinaux. Cité rhénane.

SOLUTION DES JEUX

MOTS CASES

PAGE CUISINE

Mots de 8 lettres : avenante - décrites - détruire - ladrerie - largable - lectorat - légendes - lenteurs - lingerie - pierrots.

7 lettres : augment - auréole - cassées - curetés - enserré - enterre - tonsure.

6 lettres : agrile - beurre - crêpes - lolita - opérer - ovaire - restre - rouage - saines - tentes - tracer.

5 lettres : adent - alité - béats - cèdre - dette - édams - gîtes - luter - on-dit - russe - tempe - ululé.

4 lettres : apte - crêt - erse - grec - inde - iode - loué - maté - pelé - raia - rand - réel - rène - rupé - sari - tube.

3 lettres : aïe - ana - are - etc - ire - lit - out - rue - sai.

2 lettres : en - na - pi - ra - RN - ta - tu.

